

Les rôles des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE

Repères



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



Avant-propos

Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique sont de formidables révélateurs de la capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire. Mettant l'accent sur la coopération entre acteurs divers au service du développement des territoires, explorant de nouvelles formes d'activités et d'emplois, expérimentant de nouvelles formes de gouvernance, ils sont sans aucun doute précurseurs de nouveaux modes de développement socio-économiques.

Ces démarches sont davantage connues et reconnues aujourd'hui. Elles ont notamment été inscrites dans la loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014, et nombre d'entre elles bénéficient d'un soutien des collectivités locales et/ou de l'Etat. Elles doivent être mieux comprises, accompagnées et soutenues pour répondre aux enjeux qu'elles portent. Les collectivités locales en particulier ont un rôle déterminant à jouer pour développer ces démarches.

C'est le sujet de cette étude. Il s'agit d'une actualisation de l'étude réalisée en 2013. La rédaction a été assurée par Sébastien Cornu, qui avait réalisé la 1ère étude. Qu'il en soit chaleureusement remercié, ainsi que l'ensemble des pôles, collectivités, et partenaires de la démarche qui ont permis la réalisation de cette étude.

Le développement des PTCE nécessite par ailleurs une animation nationale importante, afin d'accompagner et de faciliter les échanges entre l'ensemble des pôles en création ou en phase de développement. Force est de constater que, en dépit des actions initiées par les membres de l'interréseau PTCE, nous n'avons pas encore à ce jour trouvé les moyens pour mettre en place cette animation. Souhaitons que ce Repères contribue à convaincre nos partenaires de l'importance de cette animation.

Christiane Bouchart, présidente du RTES

Éditorial

Henri Arévalo,

vice-président du RTES

conseiller délégué à l'ESS de la communauté d'agglomération du Sicoval

Que de chemin parcouru depuis 2009, où, quelques-uns autour d'une table, nous planchions sur de nouvelles propositions pour développer l'économie sociale et solidaire !

L'une d'entre elles s'est rapidement imposée : développer des pôles de coopération, puissants outils coopératifs, qui à la façon des pôles de compétitivité, permettraient de nouvelles synergies et une plus grande lisibilité des démarches portées par des acteurs de l'ESS.

Cette hypothèse de création de pôles dans les territoires s'est déployée sous l'appellation de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), notamment à l'occasion des États généraux de juin 2011, portés par Claude Alphandéry.

La définition initiale, proposée par Laurent Fraisse et validée collectivement, indique qu'ils sont « un regroupement sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire, associés à des PME socialement responsables, des collectivités territoriales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets socio-économiques innovants de développement local durable ».

Rappelons que cette idée de pôle n'est pas nouvelle puisque dès 1995, sur proposition du REAS (Réseau pour une Economie Alternative et Solidaire), plusieurs collectivités avaient soutenu l'émergence de tels pôles conçus alors comme des espaces citoyens d'expérimentation, générateurs de divers outils au service du développement d'initiatives d'économie solidaire. Notre réseau de collectivités territoriales, le RTES, s'est d'ailleurs constitué à partir de ces premières expériences.

Face aux crises, économiques, financières, sociales et environnementales, l'enjeu aujourd'hui est bien le changement d'échelle de l'ESS. En effet, tout démontre que ce modèle économique apporte des réponses concrètes, efficaces et adaptées dans le difficile contexte actuel. S'il va de soi que ce sont avant tout les acteurs économiques, producteurs et consommateurs, qui permettront par leurs initiatives et leurs comportements ce changement, nous pensons au RTES que ce mouvement sera d'autant plus fort qu'il sera accompagné avec volontarisme par les collectivités qui sont, faut-il le rappeler, une forme légitime et démocratique d'organisation des citoyens sur un territoire.

Les PTCE sont pour nous des outils au service de cette ambition collective. Ils sont maintenant inscrits dans la loi sur l'ESS, ont bénéficié d'un modeste appel à projets interministériel et sont inscrits dans plusieurs politiques territoriales. Ce concept séduit et une kyrielle d'initiatives, diverses et variées, fleurissent partout en France, s'en revendiquent et le font évoluer. C'est en soi une belle victoire puisque cela nous indique que l'ESS fait l'objet d'un fort intérêt, mais l'objectif initial de créer de puissants outils coopératifs sera-t-il pour autant atteint par cet engouement désordonné ? Le RTES s'inscrit résolument dans la vision portée par la définition initiale qui associe et donc implique les collectivités.

L'implication des collectivités est un facteur favorable pour l'émergence, la mise en place et le développement des PTCE. En effet, les collectivités sont des « accélérateurs » de développement économique. Elles le sont pour de nombreux projets économiques traditionnels qui bénéficient de moyens bien largement supérieurs à ceux consacrés à l'ESS. Les collectivités garantissent aussi la bonne intégration territoriale des projets, fondement de l'économie solidaire. Mais leur rôle est complexe et délicat. Entre une position dominante qui risque l'instrumentalisation des acteurs et celle mineure de simple bailleur de fonds, il faut trouver la juste place.

Il fallait explorer la problématique de la posture des collectivités d'autant que leurs élu-es et leurs technicien-es sont en attente de nouveaux outils. Les acteurs sont également demandeurs d'éléments pour inscrire pleinement les PTCE dans les politiques de développement des territoires. C'est pourquoi le RTES a décidé depuis 2013 de s'emparer de cette question, dans le cadre de l'inter-réseau PTCE, réunissant le Labo de l'ESS, le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, le réseau Coorace et le Mouvement pour une Economie Solidaire. Après la réalisation d'une 1ère étude auprès d'une cinquantaine d'initiatives, cette étude, réalisée entre février et avril 2016, a comme ambition de favoriser la mobilisation des collectivités locales dans les processus de création et de pérennisation des PTCE.

Que ce guide nous aide à trouver les réponses aux nombreuses questions encore posées et soit un support de débat avec tous les acteurs impliqués dans la construction des PTCE. Et, quelles que soient les appellations retenues pour qualifier les démarches, qu'il nous permette de nous mettre en position d'intelligence collective pour faciliter l'émergence de plus en plus d'initiatives en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Sommaire

Introduction.....	6
PTCE, une démarche mobilisatrice, une diversité d'initiatives	
1 Un concept relativement récent, inscrit dans la loi ESS.....	10
2 Des ambitions au croisement des enjeux qui traversent l'ESS.....	14
3 Des secteurs d'activités prédominants.....	15
4 Economie et emploi: une dynamique d'émergence et d'amorçage à consolider.....	16
Les rôles et apports des collectivités	
1 Une forte présence des collectivités.....	20
2 Des collectivités impliquées dans le repérage et l'émergence des PTCE.....	23
3 Rôles d'accompagnement des projets.....	26
4 Rôles stratégiques d'inscription des PTCE dans les politiques publiques.....	30
Focus...	
1 Transversalité au sein des collectivités territoriales.....	34
2 Lieu : levier opérationnel, économique et stratégique.....	35
3 Spécificités de la coopération en milieu rural.....	36
Retours sur le séminaire national du 4 mai 2016.....	40
8 leviers pour le développement des PTCE.....	40
Annexes - Ressources et exemples	41
Contacts et remerciements.....	47

Introduction

La coopération d'acteurs est un principe d'action promu à tous les niveaux, au sein des politiques publiques, comme dans les démarches de développement et de structuration des territoires, et des acteurs eux-mêmes. Cette dernière décennie, plusieurs politiques nationales ont été mises en œuvre en faveur de la coopération économique territoriale, notamment à l'appui du concept des Systèmes Productifs Locaux, qui recouvre l'ensemble des pôles de compétitivité, clusters et autres grappes d'entreprises.

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, le concept de pôle d'économie solidaire remonte à près de 20 ans, porté alors par le REAS (Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire). Le principe était de mettre en œuvre une démarche de développement territorial participatif, rassemblant habitants, services de la collectivité et acteurs socio-économiques, et d'accompagner des porteurs de projets d'activité.

Formalisé à partir des États Généraux de l'ESS de 2011, le concept de Pôles Territoriaux de Coopération Économique est travaillé dans une démarche partenariale du Labo de l'ESS avec le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRES) et le réseau COORACE, rejoints par le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES).

Forts de l'intérêt qu'ils suscitent, les PTCE sont inscrits en 2014 dans la loi ESS et ont fait l'objet de deux appels à projets nationaux interministériels. L'implication des réseaux et acteurs de l'ESS a permis ces avancées législatives et a généré une forte émergence de projets sur l'ensemble du territoire. Les plus de 200 projets éligibles aux appels à projets gouvernementaux et les 37 lauréats en 2013 et 2015 illustrent la diversité des initiatives et confirment l'intérêt grandissant pour ces dynamiques.

Le RTES s'attache particulièrement à étudier et renforcer l'implication des collectivités locales souvent déterminante pour l'émergence, la mise en place et le développement des pôles. Elles peuvent être d'importants « accélérateurs » de ces dynamiques qui demandent à être pleinement inscrites dans les politiques de développement des territoires. C'est pourquoi le RTES a réalisé une première étude sur « Les rôles des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE » en 2013¹, mise à jour en 2016², qui vise à favoriser leur implication et faciliter la reconnaissance et le soutien aux PTCE dans les politiques publiques au niveau local et national.

Les « Repères » actualisés ici sont présentés quelques mois après l'annonce des lauréats du deuxième appel à projet interministériel, et à un moment de forte évolution des politiques publiques avec la mise en place de la nouvelle de la nouvelle organisation des territoires de la République (loi NOTRe) et de fortes contraintes budgétaires. Ces évolutions auront des impacts certains sur la capacité des territoires et des acteurs à s'organiser.

Aussi, dans le respect des principes d'expérimentation et d'innovation qui président aux dynamiques de PTCE, la formulation de « Repères » vise à vulgariser, donner à voir et proposer quelques analyses sur l'évolution des initiatives, les freins et leviers de développement. Des « Repères » pour se garder de toute vision normative et favoriser l'appropriation et l'implication de chacun au profit de la créativité des territoires.

¹ Réalisée par L'Atelier Coopératif www.latelier.coop.

² par Sébastien Cornu.

[Repères]

PTCE

**Une démarche
mobilisatrice,
une diversité
d'initiatives**

**Des formes structurées et novatrices de coopérations
et mutualisations économiques dans les territoires**

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

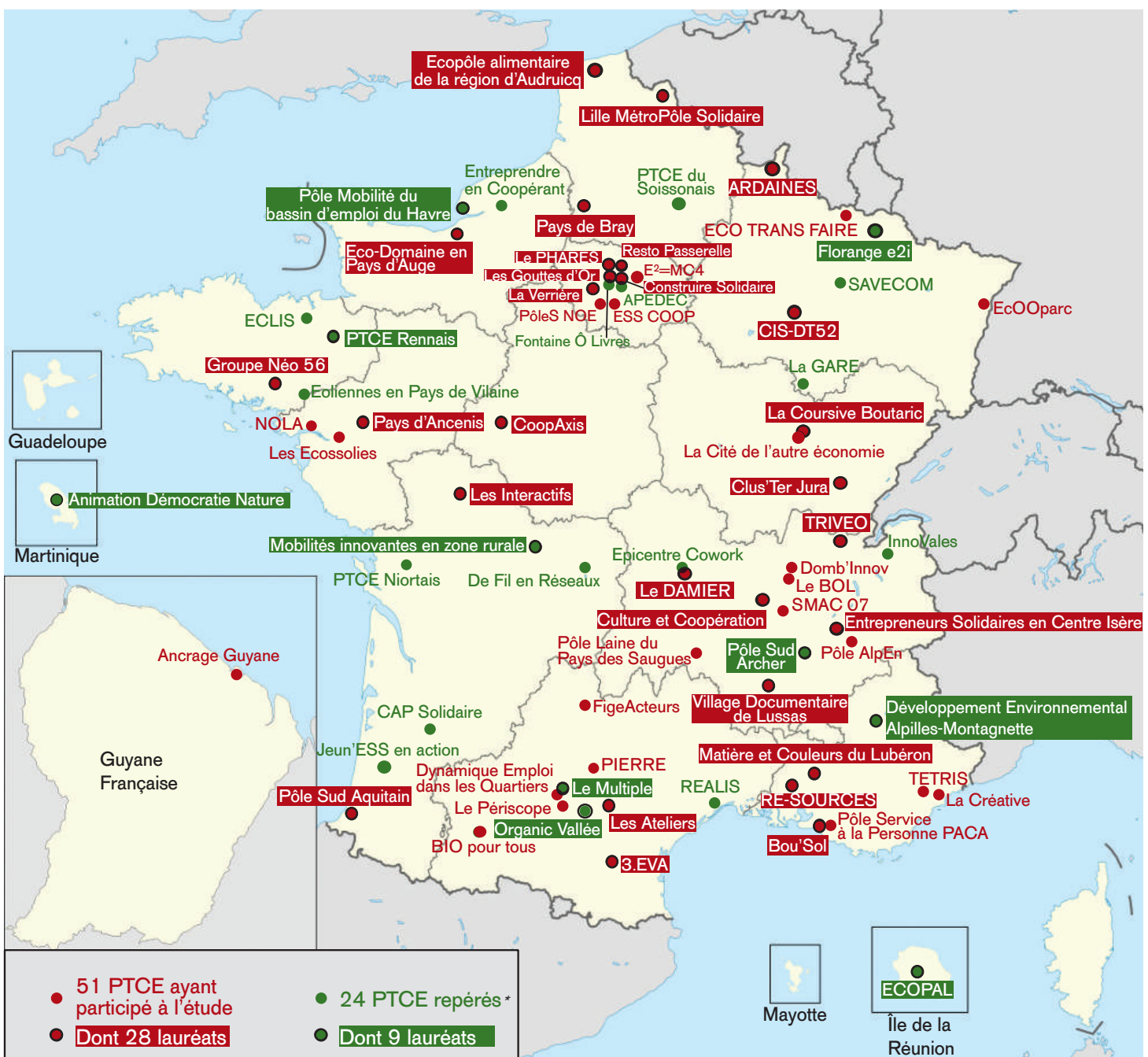
Les éléments d'analyse présentés dans cette étude sont issus de plusieurs sources. Les sources principales sont une étude quantitative menée en 2013 auprès de 42 pôles, et une étude menée en 2016 auprès de 51 pôles. Ces études quantitatives sont complétées par différents témoignages recueillis notamment lors de deux séminaires nationaux (l'un organisé en février 2014 à Paris, l'autre en mai 2016 à Toulouse), ainsi que par des focus auprès de 10 PTCE en 2013¹ et 6 en 2016², choisis en fonction de l'existence de relations tangibles avec les collectivités territoriales et visant à couvrir une diversité de territoires.

L'analyse quantitative s'appuie sur des données recueillies par questionnaires en ligne, essentiellement centrées sur quelques données structurelles (chiffres d'affaires, emplois, nombre de membres...) et sur des questions qualitatives quant à l'implication et aux rôles des collectivités locales.

75 pôles ont été sollicités pour l'actualisation de l'étude, les 51 répondants sont constitués de 28 PTCE lauréats aux appels à projets nationaux de 2013 et 2015, 11 éligibles au dernier appel à projet, 41 sont signataires de la charte des PTCE. Seuls 24 sur les 51 répondants faisaient partie du panel de la première étude.

1 De Fil en Réseaux, Eco-Domaine en Pays d'Auge (ECOPYA), ARDAINES, La Coursive Boutaric, Culture & Coopération, Le DAMIER, Les Ecosolies, Lille MétroPôle Solidaire (InitiativesETcité), le Pays d'Ancenis, Le Périscope, le Pôle de Coopération Sud Aquitaine.

2 Domb'Innov, Tétris, CIS 52, Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq, Matières et couleurs du Lubéron et EcoTransFaire.



* Voir également la liste des 85 pôles éligibles du 2ème appel à projets interministériel renvoyant à leur site internet.



LILLE MÉTROPÔLE SOLIDAIRE

Un cluster porteur d'un PTCE - Lille (Nord)

En 2010, 10 chefs d'entreprises créent initiatives ET cité. Cette coopérative implantée à Lille a pour mission d'accompagner le développement et la consolidation de ses entreprises membres par la mutualisation de moyens, d'outils et de services. Fort de ces expériences de coopération et de mutualisation, en 2013, initiatives ET cité s'associe à la Métropole Européenne de Lille (MEL) afin de co-construire le PTCE, Lille MétroPôle Solidaire. Il a une double ambition, poursuivre le développement du premier cluster de l'Economie Sociale et Solidaire en France, initiatives ET cité, et d'initier des coopérations entre acteurs locaux pour renforcer l'attractivité du territoire en matière d'innovation sociale.

Le cluster compte 22 entreprises adhérentes (consulaires, entreprises, collectivités publiques, réseaux de l'ESS et la recherche) et partage un lieu de 1800 mètres carrés en plein cœur de Lille véritable point de rencontre d'acteurs locaux, et siège social de 15 structures.

Il intervient dans la filière du développement local durable c'est-à-dire au service de projets de territoire qui génèrent de la création de valeur, d'emploi et qui mobilisent plusieurs typologies d'acteurs. La nature des coopérations est diverse : transfert de compétences, co-financement d'actions, accompagnement stratégique.

Le projet de Lille MétroPôle Solidaire poursuit des objectifs de mutualisation, de développement économiques, d'accompagnement (recherche et formation, incubation, stratégie, gestion des ressources humaines, ingénierie financière, changement d'échelle...) et vise à créer les passerelles entre les acteurs de l'ESS et deux filières d'excellence de Lille métropole (le tertiaire supérieur et les industries culturelles et créatives). Des liens forts se créent avec les acteurs locaux non issus de l'ESS tel que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), Lille Design ou encore les Pôles emplois.

Par ailleurs, de nouvelles actions sont régulièrement portées à la connaissance du PTCE, ce qui enrichit son panel d'intervention et en assure son développement. Pour ne citer que ce projet, un dispositif d'inclusion professionnelle de demandeurs d'emploi a été créé via des espaces de coworking intitulé Transco qui permet d'accompagner les demandeurs d'emploi bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur projet professionnel.



Les PTCE en faveur de l'animation du territoire (Nord)

“Le PTCE est un moyen de favoriser la coopération et l'animation du territoire métropolitain sur la question de l'ESS, de permettre le développement de filières avec l'ensemble des acteurs qui les composent, d'étendre la palette des outils financiers pour soutenir l'innovation sociale... L'idée est de ne plus travailler qu'entre acteurs de l'ESS, mais de développer la coopération avec les acteurs aux métiers communs ou complémentaires, sur la base d'échanges économiques et de valeurs, en évitant de se poser en donneur de leçons. Par exemple, Lille Métropole Solidaire crée des liens avec d'autres démarches de coopération et de filières (d'excellence par exemple).

En ce sens, le PTCE travaille avec le pôle d'excellence des industries culturelles et créatives.

Les PTCE recouvrent plusieurs objectifs : ce sont des pôles d'incitation à la créativité et d'innovation sur le mode de faire, en cela ils impactent le territoire et s'allient avec les autres forces en présence. Ils doivent avoir un impact sur la création d'emploi. Ils doivent rendre encore plus attractif l'ESS et l'innovation sociale qu'elle produit, favoriser les regroupements d'acteurs, et encourager la mutualisation de services. Les PTCE doivent également renforcer les acteurs sur des filières émergentes donc encore fragiles (recyclage-réemploi, agriculture bio...) où il y a tout à gagner dans la construction de collaborations avec l'ensemble des entreprises en présence.”

Malika Bohem-Monnier - responsable de service stratégies économiques, ESS, Rebond Industriel à la Métropole Européenne de Lille

1 UN CONCEPT RELATIVEMENT RÉCENT INSCRIT DANS LA LOI ESS

La démarche partenariale associant depuis 2011, le RTES, le CNCRESS, le Coorace, le MES et le Labo de l'ESS a permis d'élaborer une charte de la démarche collective PTCE, signée par une cinquantaine de pôles, qui affirme les valeurs, finalités et principes d'action partagés¹. Différents travaux et études sont capitalisées et participent de la connaissance et de l'accompagnement des projets.

Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique sont caractérisés d'abord par leur intitulé :

- **PÔLE** formalisant un regroupement d'acteurs de l'ESS (associations, coopératives...), d'entreprises dites « classiques » (artisans, PME...), d'acteurs de la recherche et de la formation (université, laboratoires de recherche, centres de formation), et de collectivités et acteurs publics ;
- **TERRITORIAL** renvoyant à la notion de proximité dont les périmètres sont variables et ne se cantonnent pas aux frontières administratives. On parlera alors plus de territoire de projet, bassin d'activité, d'emploi, de vie... ;
- **COOPÉRATION** impliquant des modes d'organisation et de développement multi parties prenantes, outils de mutualisation de compétences et de moyens, et dans un objectif notamment de développement des échanges endogènes (entre membres du pôle) ;
- **ÉCONOMIQUE** sur un principe de mixité entre acteurs de l'ESS et de l'économie « classique », d'hybridation des ressources (marchandes, non marchandes, non monétaires), et dans une visée d'accroissement des activités des membres et plus largement.

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire définit ainsi les PTCE : « **Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable** ».

¹ Lien vers la charte de la démarche collective PTCE : http://www.lalabo-ess.org/IMG/pdf/charte_-_ptce.pdf



PTCE outil de développement économique et de lisibilité de l'ESS

“Les PTCE doivent être des outils de développement économique sur les territoires. Les collectivités locales mettent en place différents outils (pépinière, incubateur, hôtel d'entreprise), les PTCE peuvent jouer un rôle identique sur un territoire qui reste à définir. Ils se situent sur des enjeux multiples pour crédibiliser, optimiser et démultiplier l'action des acteurs d'une part, et d'autre part accroître la lisibilité de l'ESS pour qu'elle soit mieux identifiée. Un PTCE n'est pas forcément un lieu, c'est surtout un réseau.”

Henri Arévalo - conseiller délégué à l'ESS de la communauté d'agglomération du Sicoval (Haute-Garonne)

Une dynamique d'expérimentation...

Les éléments de définition ne sont pas stabilisés et les débats qu'ils suscitent soulignent la dimension expérimentale des PTCE. Ils ne sont pas figés et intègrent, chemin faisant, de nouveaux membres, développant des activités en fonction des besoins émergents. C'est ce qu'illustre la diversité des projets étudiés, dans leurs différents aspects historiques, fonctionnels, organisationnels...

Les PTCE sont le fruit d'histoires locales. Ils naissent de la rencontre et de la convergence d'engagements individuels et collectifs d'acteurs de l'ESS sur des problématiques de développement local. Beaucoup ont émergé et se sont constitués à l'occasion d'opportunités (travail collectif pour une réponse à un projet FSE-Equal, implantation dans des espaces mutualisés, reprise d'activité) ou d'événements marquants (réunions d'acteurs et d'élus en réaction à la fermeture d'une grosse entreprise). Des approches méthodologiques plus formalisées sont observées en 2016, liées à l'intégration croissante de l'ESS et des principes coopératifs dans la loi et les schémas de développement économique et de l'innovation.

Les PTCE sont porteurs d'innovations économiques et sociales, en ce sens qu'ils expérimentent des modes organisationnels, de gouvernance et de fonctionnement élaborés collectivement. Ils construisent des réponses spécifiques aux problématiques locales, spécifiques dans leur forme (les produits et services) autant que dans leurs processus d'élaboration. Ils développent des activités nouvelles, non délocalisables d'une part, et d'autre part difficiles à modéliser ou à répliquer d'un territoire à un autre, si ce n'est en partie dans les processus et méthodologies mis en œuvre.

... au service du développement local

Le développement local est l'un des principes majeurs qui fondent les dynamiques de PTCE. Il est particulièrement souligné en milieu rural (Ecopya, Articulteurs, De Fil en Réseaux, TETRIS, Matières et couleurs du Lubéron, Domb'Innov...). Il s'agit de développer l'activité économique de proximité, considérant le territoire comme **lieu de richesses matérielles et immatérielles, un capital à faire « fructifier »**.



LA COURSIVE BOUTARIC

La Coursive Boutaric allie culture et rénovation urbaine à Dijon (Côtes d'Or)

L'histoire débute alors que le renouvellement urbain du quartier des Grésilles à Dijon est engagé. Dijon Habitat, bailleur social de la ville, décide de mettre au cœur de ses préoccupations les habitants, et de valoriser leur mémoire à travers des productions artistiques grâce au concours d'opérateurs culturels dont Zutique Productions.

C'est un succès, alors quand Frédéric Ménard, directeur de Zutique, décide d'implanter son entreprise dans le quartier, Jean-Claude Girard, alors directeur de Dijon Habitat, lui propose d'occuper des appartements vacants situés dans l'immeuble Boutaric. Une décision basée sur des valeurs communes aux deux hommes. Pour le premier, c'est cette conviction forte que la culture ne se résume pas à l'art, mais peut être un moteur de développement social, humain et local. Pour le second, c'est son attachement à associer au renouvellement urbain du quartier, une redynamisation de l'intérieur par la mixité d'usage : mêler habitants et entreprises au sein même de l'immeuble. Une, deux puis trois entreprises rejoignent Zutique productions au sein de l'immeuble Boutaric. Dès 2007, de nombreuses actions participatives associent les entreprises et les habitants du quartier. Le projet « Réenchantez l'Esplanade Boutaric » permet la création d'un jardin partagé, de mobilier urbain, etc. et d'une association d'habitants. En 2010, le pôle La Coursive Boutaric est créé avec comme principe partagé que le pragmatisme, l'intelligence collective et le partage d'expériences sont le terreau d'une croissance inclusive.

Lauréate de l'appel à projets pour le développement des PTCE, porté par le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, le ministère du Redressement productif, le ministère délégué à la Ville et le ministère délégué chargé de l'ESS et de la Consommation, La Coursive Boutaric inscrit cette triple dimension dans ses objectifs de développement :

- Structuration de la filière culturelle et créative par la coopération : mise en place d'une offre de services dédiée aux entreprises créatives ;

- Contribution à la valorisation et au dynamisme du quartier : présence physique d'entreprises et de salariés, actions culturelles et artistiques in situ et, à terme, un programme « passerelle pour l'emploi » ;

- Capitalisation de l'expérimentation vivante : participation volontaire à des axes de recherche (coopération, art et territoire, culture et économie) et essaimage des bonnes pratiques.

La Coursive Boutaric rassemble une vingtaine d'entreprises culturelles et créatives dijonnaises partageant une même logique : celle de la coopération. Ce bouillonnement humain, ce croisement de compétences multiples participent d'une économie collaborative, base d'un développement durable profitable à tous.

Concrètement, La Coursive Boutaric propose un ensemble de services dédiés aux entreprises culturelles et créatives pour :

- Accéder à de nouveaux marchés : promotion d'une offre de services mutualisée en direction des acteurs publics et privés, portail de vente de compétences, veille et réponse commune aux marchés publics, accompagnement personnalisé, etc.

- Réaliser des économies d'échelle : location de bureaux à loyers modérés, espace coworking, mutualisation de matériels et services, groupement d'achats responsables, etc.

- Adapter les compétences aux mutations du secteur : état des lieux annuel des entreprises, programme de formations-actions, bourse d'échange de compétences, etc.

CULTURE & COOPÉRATION

Pour une autre économie de la culture à Saint-Etienne (Loire)

Depuis le début des années 2000, des entreprises et des associations culturelles de l'agglomération stéphanoise ont su faire la preuve des effets bénéfiques de la coopération et de la mutualisation dans le cadre d'une économie en profonde mutation. Un des exemples les plus visibles de la coopération entre acteurs locaux est la gestion de la Scène de Musiques Actuelles de Saint-étienne le Fil en délégation de service public par un ensemble d'organisations du secteur musical. L'obtention de cette délégation les encourage à élargir leur périmètre d'action collective aux champs du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'action sociale, de l'initiative citoyenne, etc. Ils élaborent alors de manière empirique une méthodologie de concertation et d'élaboration d'actions d'intérêt collectif : contribution aux schémas locaux, travail de la question bénévole, ouverture vers de nouveaux outils et de nouvelles activités mutualisées (projet de cuisine partagée, coopérative de financement...).

Ces expérimentations forgent une culture commune, un « savoir-faire ensemble », et trouvent leurs moyens de mise en œuvre auprès de réseaux de l'économie sociale et solidaire notamment. En 2010, peu après le sauvetage d'un cinéma art et essai, repris sous forme de SCIC associant entre autre des membres de ce « collectif », les organisations décident de formaliser leurs objectifs et méthodes de coopération au sein de Culture et Coopération, et créent en parallèle un groupement d'employeurs (EAGE association de mutualisation de compétences de gestion comptable et sociale). Il s'agit de participer à la construction d'une autre économie de la culture et de s'investir pour un territoire socialement innovant. En mars 2012, ils organisent les rencontres nationales « Culture & développement territorial, construire les coopérations » avec 14 partenaires français et développent une Centrale des Marchés Solidaires. Celle-ci propose, aux organisations de l'ESS, un service de veille, d'accompagnement et de formation pour un meilleur accès et l'élaboration de réponses adaptées aux marchés publics et aux commandes privées. L'Europe (microprojets FSE), les délégations départementales et régionales du Ministère du Travail, la région Rhône-Alpes et Saint-Étienne Métropole (politiques ESS et Culture), la ville de Saint-Étienne (Insertion et culture) ont soutenu ces premiers mois de structuration et d'émergence des actions. Ces rapprochements et reconnaissances mutuelles entre acteurs de l'économie créative et acteurs de l'économie sociale et solidaire participent à l'émergence au niveau national d'une vision pour une « autre économie de la culture ».

Par ses objectifs et ses actions, Culture & Coopération démontre que l'économie Sociale et Solidaire (ESS) est un levier pour articuler des objectifs de compétitivité et d'attractivité du secteur créatif et des valeurs de diversité et de droits culturels.



Les PTCE sont un espace pour questionner le rôle de l'ESS comme acteur du territoire

« Les liens entre l'économie sociale et les territoires sont anciens. D'abord, parce que les activités développées par l'économie sociale répondent aux besoins des populations et des acteurs économiques des territoires. Ensuite, parce que les organisations de l'économie sociale ont des liens de proximité avec les territoires, géographiques mais aussi en termes de réseaux, d'organisations, de valeurs... Et enfin, parce que les organisations qui s'impliquent dans l'économie sociale impliquent leurs salariés, mais aussi leurs bénévoles, leurs usagers... Quand l'économie sociale prend pied dans un territoire, elle a donc une approche territoriale : un niveau horizontal d'observation des besoins (et pas une logique verticale ou de filière). L'économie sociale a également une capacité à mobiliser des ressources endogènes et exogènes, et d'en créer de nouvelles à partir de leurs assemblages.

Les facteurs déterminants de la place de l'économie sociale sur les territoires :

- **les matrices territoriales**, c'est-à-dire les caractéristiques à la fois socio-économiques et socio-culturelles des territoires, qui permettent de faire émerger des systèmes productifs particuliers et des réseaux entre les organisations. Les PTCE sont donc souvent des pôles où une mise en réseau est ancienne, et où sont identifiés des leaders individuels ou collectifs porteurs,
- **le croisement de deux dynamiques** : des initiatives qui émergent par le bas, par les acteurs eux-mêmes, et des dynamiques où les collectivités territoriales sont à l'initiative. C'est à la rencontre de ces deux niveaux au sein d'un diagnostic territorial partagé que l'économie sociale prend sa place.

L'intérêt de ces coopérations :

- **Les PTCE tendent à être institutionnalisés** : ces dynamiques territoriales sont aujourd'hui emparées par l'ensemble des acteurs au niveau local comme national. Ce processus de reconnaissance et d'institutionnalisation est naturel, mais les territoires doivent faire attention à bien le faire vivre et à ne pas le considérer comme « gravé dans le marbre ».
- **La coopération, en système alternatif à la concentration**, permet le respect de la diversité locale. Ces coopérations permettent aussi de faire face à l'émiettement et la fragilité que connaissent les organisations de l'économie sociale.
- Les PTCE rendent visibles des coopérations qui existaient déjà, et permettent d'en susciter de nouvelles.

Ces coopérations ont une dimension socio-économique : si elles permettent de créer de l'emploi, elles permettent aussi de répondre aux besoins des territoires en créant de nouvelles filières (éco-construction, énergies, tri...) et des circuits-courts locaux. Les PTCE sont un espace pour questionner le rôle de l'économie sociale comme acteur du territoire tout en essayant de créer un nouveau modèle de développement territorial. Et de ne pas reproduire des modèles dépassés et repenser les systèmes productifs.».

Amélie Artis - socio-économiste, Institut d'Études Politiques, Grenoble
lors des rencontres PTCE du RTES le 28/02/14

PTCE comme alternative de développement économique

« Partant d'une vision héritée des pôles de compétitivité « classiques », nous avons une perception des projets de l'ESS confrontés à des problématiques de rentabilité, de profitabilité. Peu à peu nous est apparu l'intérêt de l'interaction d'activités en capacité de développer de l'économie. Ecopya répond à des besoins du territoire et aborde des questions plus larges, sociétales, qui intéressent beaucoup de personnes : l'environnement, les alternatives de développement économique... sur un territoire où l'industrie est absente en dehors du tourisme. En tant que collectivité, nous nous devons d'être des incubateurs de projet « orphelins », qui ne sont pas faciles à vendre. »

David Revert

conseiller municipal de la commune de Trouville (Calvados)





ÉCO-DOMAINE EN PAYS D'AUGE

Une démarche originale et concertée, à dimensions écologique, économique et pédagogique : un éco-domaine, pour cultiver l'innovation, sur le domaine de Bouquetôt (Ille-et-Vilaine)

L'Eco-domaine en Pays d'Auge est situé dans la ferme de Bouquetot, au cœur du Pays d'Auge. Le projet prend sa source en 2009 alors que Laurent Lecesve, porteur d'un projet de ferme pédagogique basée sur la culture de la spiruline alliée à la méthanisation, recherche un terrain pour s'installer. Il visite la ferme Bouquetot et part à la recherche de partenaires pour partager et valoriser le domaine en développant des activités non polluantes. C'est grâce à de multiples réunions sur le territoire, associant les habitants riverains, qu'un noyau dur de porteurs de projets se constitue peu à peu.

L'association Ecopya est créée en 2010, en parallèle à l'installation des premières activités (jardins pédagogiques, maraîchage, élevage bovin, gîtes dans les arbres, culture de la spiruline...). Cette action collective est basée sur un magnifique terrain de 68 ha, propriété de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie (C4F) qui rénove progressivement le foncier et loue une partie du domaine à chaque structure accueillie.

Le concept d'Eco-domaine vise à créer en un lieu une coopération d'entreprises innovantes conçue comme un écosystème d'activités complémentaires. Dans la droite ligne des motivations initiales et des compétences des porteurs de projets et des partenaires fondateurs, le projet de l'Eco-domaine s'inscrit simultanément dans le champ de l'économie sociale et solidaire et dans le champ du développement durable. Dans ce cadre l'éco-domaine entend être un lieu référent pour le développement d'utilisation innovante des ressources naturelles. Sur cette base de positionnement, le développement de l'Eco-domaine s'appuie sur 4 thématiques en synergies : Agriculture biologique, Énergies renouvelables, Accueil et Eco-Tourisme, Pédagogie et formation. Les aspects pédagogiques représentent un élément transverse à chaque activité. C'est donc un partenariat public-privé, avec des statuts multiples mais une volonté commune de créer une ferme du 21^{ème} siècle exemplaire.



ARDAINES

La coopération territoriale pour l'emploi et le développement économique endogène (Ardennes)

ARDAINES est une association d'acteurs de l'ESS, fruit de leur volonté de coopérer autour de projets communs sur le territoire du Parc naturel régional des Ardennes. Huit structures se regroupent en 2011 autour de 5 filières d'activités identifiées au regard de leur potentiel économique : valorisation des déchets, bois et éco-construction, agriculture, services à la personne et culture (artisanat d'art, loisirs créatifs,...).

Le pôle et ses membres nouent alors de multiples partenariats avec les collectivités locales (Région, Département, Intercommunalité et Communes), et une vingtaine d'entreprises « classiques » et de l'ESS. Ils mutualisent (des locaux, du foncier), mettent en œuvre de nouvelles activités (entreprise et chantier d'insertion, éco-construction, maraîchage) et renforcent leurs activités en favorisant la formation et le retour à l'emploi. Le développement dans le champ de l'ESS et de l'insertion par l'activité économique (entreprises et chantiers d'insertion) permet la construction de parcours allant de l'émergence de projet professionnel à la qualification, mais aussi à la création d'entreprises.

Depuis fin 2012, le pôle dispose d'un bâtiment industriel de 1 500 m² couverts sur une surface de terrain de plus d'un hectare. Ce bâtiment, implanté à Signy-le-Petit, accueille déjà une scierie et une entreprise d'éco-construction, et a vocation à devenir une « pépinière de projets d'entreprises solidaires ».

Lauréat de l'appel à projet national PTCE en 2013, la mise en œuvre concrète de projets permet de crédibiliser la démarche localement et d'associer plus aisément d'autres acteurs, tant institutionnels (l'agence pour la recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne, la CRESS,...) qu'économiques (ESS et au-delà), devant favoriser rapidement un surcroît de dynamisme économique local.

2 DES AMBITIONS AU CROISEMENT DES ENJEUX QUI TRAVERSENT L'ESS

Des ambitions étendues de visibilité...

Les PTCE sont un moyen de promouvoir l'ESS grâce à ces projets phares, ces projets pilotes. Ce sont aussi des lieux ressources qui accueillent, accompagnent. L'ESS est encore très méconnue de tous, tant du « grand public » que des acteurs politiques, économiques, institutionnels... Pour sortir de l'ombre, les lieux de monstration sont nécessaires, afin de donner à voir, de montrer que d'autres formes d'économie sont possibles.

... de changement d'échelle par le décroïsonnement

Le « **changement d'échelle** » était le sujet et le slogan affiché des États généraux de l'ESS de 2011, événement fondateur de la démarche et du concept de PTCE et une ambition affichée de la loi ESS de 2014. Aussi, les collectivités témoignent d'attendus forts dans ce sens. Le changement d'échelle ne se réduit pas à produire plus, ni à des processus d'absorption-fusion. Les dynamiques de pôles participent d'un maillage des acteurs, d'une convergence d'intérêts, et bénéficient de reconnaissance sur les territoires. Ils contribuent au rayonnement de l'ESS et font la preuve par l'exemple que d'autres formes de développement économique sont possibles. Les PTCE peuvent aider l'ESS à **sortir de son isolement**, sortir de l'entre-soi et de son image d'économie de la réparation.

La question du **décroïsonnement des champs économiques**, entre les entreprises de l'ESS et de l'économie dite « classique » est mise en exergue comme un enjeu essentiel pour les collectivités. De leur point de vue, la méconnaissance (pour ne pas dire la défiance à certains endroits) des uns envers les autres est l'un des freins majeurs au développement des PTCE.

Plusieurs pôles témoignent de la persistance de ces freins qui tendent à être dépassés en démontrant les **complémentarités**, et la capacité des acteurs de fournir des **services nouveaux** pertinents aux entreprises (services de conciergeries, gestion des déchets...).

Des fonctions stratégiques de structuration et de prospective...

Les PTCE sont **structurants pour les territoires en élaborant des réponses collectives aux besoins constatés ou exprimés localement**, que ce soit face à des problématiques territoriales ou de filières. Les territoires infra-régionaux, voire infra-départementaux, sont parfois très contrastés dans leurs ressources et leurs difficultés. Entre des zones rurales qui subissent des phénomènes de désertification et d'appauvrissement marqués, et les zones urbaines qui se densifient et concentrent des problématiques sociales et environnementales fortes, ces écarts induisent des réponses différenciées. Ces enjeux supposent de se doter d'outils de développement stratégiques où les PTCE peuvent avoir un rôle important dans le maillage et l'action de proximité notamment.

Les **fonctions d'information et de ressource** sont essentielles et souvent intrinsèques aux PTCE qui accueillent et accompagnent de façon formelle ou informelle les initiatives émergentes. Certains pôles étudiés (Périscope, Lille MétroPôle Solidaire, CIS 52...) se positionnent tout particulièrement pour porter des fonctions stratégiques au service du développement économique et de la structuration territoriale.

... jusqu'à la gestion opérationnelle de services

Certains PTCE en arrivent à la **gestion opérationnelle de services de collectivités**. C'est ce que nous révèle le Pôle de Coopération Sud Aquitaine dans le champ du développement économique. C'est aussi une fonction d'accueil de nouveaux habitants qui est confiée à De fil en réseaux.

Les collectivités ont compris qu'en investissant dans l'ingénierie, dans le mode de faire, elles investissent sur l'innovation sociale

« Le PTCE est issu d'un choix des élus de déléguer la question de la coopération économique dans un cadre de gouvernance partagée qu'est le comité de bassin d'emploi qui regroupe des représentants d'entreprises, de syndicats de salariés, d'associations locales et d'élus. Cette approche collective a amené le développement d'outils (restauration collective, mobilité, insertion, formation...) portés eux-aussi avec des méthodes et des cadres collectifs (SCIC...). L'enjeu de fond pour nous est de proposer une économie intégrée : l'ESS ne doit pas être une économie sectorielle mais un mode de développement à part entière sur les territoires. Les collectivités nous soutiennent dans la question de l'ingénierie ; elles ont compris que c'est en investissant dans le mode de faire qu'on investit dans l'innovation sociale. Plusieurs niveaux de collectivités soutiennent le pôle: Commune, Communauté de communes, Conseil Départemental et Conseil Régional, avec lequel on a notamment travaillé pour qu'il inscrive le soutien à l'animation du pôle dans son règlement d'Intervention. ».

Jean Mougenot - Pôle Sud-Aquitain – lors des rencontres PTCE du RTES le 28/02/14



Rendre visible et incarner l'ESS dans un lieu de coopération et d'expérimentation - (Loire Atlantique)

Les Ecosolies, association créée en 2004, sont issues d'une dynamique initiée par Nantes Métropole en 2001 et développée en lien avec les principaux réseaux de l'économie sociale et solidaire. Elles se sont fait connaître en 2006 en organisant à Nantes et dans les Pays de la Loire la première grande manifestation de l'économie sociale et solidaire.

L'association Les Ecosolies a conçu, avec le soutien de Nantes Métropole, le projet du Solilab. Installé sur 9 000m² de friche industrielle réhabilitée au cœur du projet urbain de Nantes Métropole, le pôle héberge plus de 90 entreprises et entrepreneurs de l'ESS de l'agglomération et accueille de nombreuses réunions et manifestations du territoire.

Ouvert en janvier 2014, lieu de création et d'expérimentation, le Solilab rassemble une palette d'outils au service de la promotion, de la coopération et du développement économique notamment grâce à la Scic Ecosimo qui gère et anime ce lieu avec les parties prenantes impliquées:

- un magasin ouvert au public 5 jours sur 7 (ouverture en avril 2014), avec deux entreprises du réemploi,
- de la location de bureaux, de postes de travail en open-space et d'espaces de stockage,
- de la location d'espaces pour organiser des événements (salons, congrès, conférences, ateliers, concerts, projections, débats...),
- une offre d'accompagnement, « Le labo des Ecosolies », pour tester, concevoir et monter son entreprise sociale et passer de l'idée à la création d'activité,
- une cantine pour réchauffer son plat ou consommer un menu acheté sur place auprès des prestataires de cuisine de rue qui investissent le Solilab le midi.

ECOSSOLIES



CIS 52

Coopération industrielle et sociale pour le développement territorial (Haute-Marne)

CIS 52 est un PTCE d'ingénierie dédié au développement du territoire départemental et régional. Il se définit comme un lieu d'analyse sur les pratiques d'innovation sociale. Il a vocation à promouvoir une économie marchande en utilisant, comme outil, les entreprises et associations d'insertion.

Sur le territoire de la Haute-Marne, un département de faible densité, la capacité du PTCE à faire réseau et à associer des acteurs industriels, des organismes de formation, des centres de recherche et des entreprises d'insertion, permet de faire reconnaître les démarches croisant insertion professionnelle et développement industriel. C'est ainsi que plusieurs filières sont en développement telles que le bois (bois traité pour panneaux de particules et bois énergie pour les chaufferies industrielles), l'économie circulaire (création d'une entreprise sur la conception et l'industrialisation de produits en granulats de pneu – VALOPNEU), ou le service aux entreprises dans une approche transversale menée conjointement avec la CCI (ERDF sur le recyclage avec les APF et la dépose et installation de compteur LINKY, aide opérationnelle à la création d'entreprise).

L'association du MEDEF, de l'UREI, de la CCI et de l'UIMM au sein du PTCE est unique en son genre et a permis de dédramatiser l'insertion dans l'esprit des industriels locaux. Les projets sont réalisés en relation avec l'université et la recherche, et les réflexions sont systématiquement accompagnées par les services du Conseil Régional par le biais de 3 services : ESS, Economie et innovation.

Une approche territoriale trouve un levier de développement au travers des contrats de ville qui permettent de conjuguer les efforts des entreprises d'insertion dans le but de consolider leurs actions spécifiquement sur les quartiers prioritaires. Il s'agit de mettre en place des stratégies territoriales partagées, basées sur l'analyse des potentiels et besoins existants, aujourd'hui sur l'agglomération Saint-Dizier et bientôt celle de Troyes. Les résultats obtenus positionnent le PTCE comme partenaire dans le cadre de ces contrats au niveau régional.

L'analyse des activités des PTCE nécessite de bien distinguer ce qui relève des structures membres des pôles de ce qui relève des « cellules d'animation » de ces mêmes pôles. Les « cellules d'animation » assurent la coordination et le fonctionnement des groupements et développent, par subsidiarité, des activités centrées sur des services mutualisés et de l'ingénierie.

L'étude de caractérisation des PTCE réalisée par Laurent Fraisse (CRIDA) en 2015 complète les premiers regards portés par le RTES en 2013 et le groupe de travail « Analyses et connaissances » de la démarche partenariale au sein du Labo de l'ESS. Elle confirme les tendances sectorielles déjà observées.

Les principaux secteurs d'activités chez les organisations membres des PTCE sont :

- la production et diffusion d'œuvres artistiques et culturelles (édition et distribution de livres, musiques actuelles) ;
- les éco-activités (recyclage, réemploi, valorisation et vente de déchets, entretien et aménagement d'espaces vert, jardin partagé, énergies renouvelables, co-voiturage...) ;
- la restauration (restauration collective et sociale, cuisine multiculturelle, traiteur...) et la distribution alimentaire (commerce équitable, produits et paniers bio, épicerie solidaire, circuits courts alimentaires) ;
- le bâtiment ;
- la filière bois et l'éco-construction ;
- les services à la personne ;

- les activités créatives (mode, design) et numérique...

L'étude relève « le peu d'initiatives et d'entreprises de certains secteurs où l'ESS est traditionnellement bien représentée comme l'action sociale, la santé, l'éducation, le sport ou les activités bancaires et d'assurance. Par ailleurs, la composante industrielle des PTCE étudiés est relativement faible [...] »

Les PTCE se « distinguent des processus de fusion/absorption entre établissements de même type qui ont pu avoir lieu ces dernières années dans le secteur médico-social ou mutualiste ». Alors que « le secteur associatif n'effectue pas de fusion dans le cadre de diversification de leurs activités sans lien entre elles », il apparaît que les PTCE regroupent des organisations sectoriellement plus hétérogènes et moins en situation de concurrence. Autrement dit, les PTCE génèrent rarement des configurations de « coopération » entre entreprises d'un même territoire ou d'une même filière contrairement à certains Pôles de compétitivité.



Le PTCE, un accélérateur de l'ESS

« Autour des questions économiques, nous sommes confrontés à un double défi : celui du court terme (résoudre les questions d'emplois immédiatement) et celui du long terme (l'accompagnement à la mutation). Deux enjeux qui ne sont pas toujours compatibles mais l'ESS peut et doit y contribuer. Le développement de l'ESS doit permettre d'imaginer un autre mode de développement économique, les PTCE nous y aident : oser le dépassement d'un modèle entraîne concrètement de nombreuses difficultés au quotidien, quand on doit répondre à des entreprises qui ferment ou aider au sauvetage d'emplois immédiat dans un contexte de contraintes budgétaires. Néanmoins, ces contraintes nous obligent à faire des choix et à sortir l'ESS de sa « vitrine ». Les PTCE sont un outil qui arrive à point nommé car il est un accélérateur de nos politiques publiques.

L'existence d'un PTCE sur un territoire donne une visibilité, une lisibilité, ouvre des portes et facilite l'inscription contractuelle et institutionnelle. Sans tomber dans le piège de l'instrumentalisation : le PTCE n'est pas l'outil de la collectivité. Chacun doit rester à sa bonne posture.

Sur les territoires, c'est important que les acteurs se parlent, qu'ils soient de l'économie publique, classique, de l'ESS. La condition : que les collectivités sachent travailler en cohérence et fassent de la mise en cohérence de leurs politiques. Concrètement, c'est avoir les mêmes cadres techniques, dans le montage des dossiers, les mêmes exigences budgétaires. Le PTCE doit être l'occasion d'avancer dans la cohérence des politiques publiques.

Le PTCE est un accélérateur de crédibilité et de démonstration de l'ESS. Nous convainçons que l'ESS est une alternative lorsqu'elle fera ses preuves en matière de développement d'emplois et de pérennité économique. C'est un enjeu essentiel. Et plusieurs conditions sont nécessaires.

- ne pas être dans la simple logique de mutualisation, les PTCE existent pour porter des projets nouveaux, qui ont une valeur ajoutée spécifique, qui ne naîtront pas de la simple mutualisation ;
- les régions peuvent accompagner ces dynamiques, en contribuant par exemple au financement de l'animation. Il faut reconnaître cette ingénierie, c'est de là que naîtra la valeur ajoutée ;
- les collectivités ont un rôle à jouer dans la professionnalisation des acteurs et les régions peuvent notamment utiliser leurs compétences (formation continue,...) autour de deux sujets majeurs : la gestion des budgets (notamment pour que la plus-value économique des associations puisse s'exercer pleinement) et les ressources humaines. »

Patricia Andriot - vice-présidente du RTES - lors des rencontres PTCE du RTES le 28/02/14

UNE DYNAMIQUE D'ÉMERGENCE ET D'AMORÇAGE À CONSOLIDER

L'étude réalisée en 2013 posait le constat global d'un stade d'émergence des projets. En 2016, nous pouvons parler de dynamiques d'amorçage qui se sont engagées depuis. En effet, l'âge médian des pôles est de 3 ans, situant leur naissance en 2013 (sur un échantillon de 58 pôles).

On constate une structuration juridique plus importante en 2016, puisque quasiment l'ensemble des projets sont constitués en association (65%), en SCIC (16%) ou sous d'autres formes de façon plus marginale (SAS, EUS, GEIE...). Seul 11 % des projets sont sans structuration juridique contre 31 % en 2013. Cet élément est à rapprocher de l'exigence d'une structuration juridique spécifique pour les PTCE inscrits dans le 2ème appel à projet. Le statut associatif à l'émergence du projet tend à se transformer en SCIC, forme qui semble la plus en cohérence avec les principes coopératifs et économiques des PTCE.

Les budgets de fonctionnement des cellules d'animation des pôles restent faibles, avec un chiffre d'affaire médian de 100 000€ et des équipes salariées de 1,75 ETP. Bien que les situations soient très variées d'un pôle à l'autre, précisions que 20 % des projets sont en émergence ou en cours de création, et 20 % projets affichent un budget supérieur à 150k€ et un nombre d'emplois supérieur à 3 ETP au sein de la cellule d'animation. Ces valeurs confirment un dimensionnement réduit des équipes d'animation, et des difficultés certaines à financer et développer les fonctions d'ingénierie et d'animation pourtant témoignées comme essentielles aux dynamiques collectives. En effet, 41 % des pôles comptent moins de un emploi ETP.

Toutefois, certaines dynamiques sont portées par des structures existantes, parfois de tailles importantes, sans que puisse être précisée la part directement liée à l'animation du pôle. Le portage des fonctions d'animation par un membre du pôle peut limiter son autonomie et sa pérennité.

1500 entreprises membres de 40 PTCE

La somme de 40 PTCE¹ de l'échantillon témoigne de l'importance des budgets consolidés des PTCE (somme des budgets des membres) et valide l'impact de ces groupements en termes d'emplois et d'économie :

- 40 PTCE regroupent **1500 entreprises** totalisant **22 000 emplois** et plus de **235 millions d'euros** de chiffres d'affaires cumulés ;
- les cellules d'animation génèrent 94 emplois pour des budgets cumulés de 4,25 millions d'euros.

¹ Somme corrigée de 40 PTCE ne tenant pas compte des valeurs extrêmes..

Si la diversité des initiatives et de leurs fonctionnements limite les ambitions de modélisation et de typologie, deux constats de 2013 sont confirmés : les structures porteuses des PTCE sont de très petite taille et fortement dépendantes des financements publics. Les équipes salariées des cellules d'animation, lorsqu'elles existent, sont en effectif limité de 2 ou 3 personnes à l'exception de quelques projets de grande envergure.

L'enquête réalisée auprès des PTCE leur a permis de témoigner de leurs principales difficultés et de formuler des propositions concrètes pour soutenir leur développement.

Renforcer les aides à l'amorçage sur un temps long

Le financement de l'ingénierie et de l'animation du PTCE reste la préoccupation majeure des dynamiques déjà soulignée en 2013. 56 % des pôles témoignent d'un modèle économique non stabilisé. Les montants des financements publics sont jugés insuffisants, et trop limités dans le temps. L'injonction à l'autonomisation en trois ans est un objectif concrètement inatteignable malgré des volontés affirmées de prise en charge croissante par les membres. Le contexte d'austérité, les logiques de développement local et la lucrativité limitée des pôles et de leurs membres invitent à ce que les modèles économiques soient mieux appréhendés par les partenaires publics. 40 % des pôles appellent à dépasser la logique d'autofinancement à 3 ans et à mieux prendre en compte les spécificités des structures de l'ESS.

Profils des pôles

Le **profil médian** (valeurs médianes) en 2015 précise les ordres de grandeurs calculés en 2013 :

- une cellule d'animation créée en 2013, dotée d'un budget annuel de fonctionnement de 100k€ autofinancé à 20% et animée par 2 salariés (1,75 ETP) ;
- un groupement de 14 structures salariant 88 personnes pour un budget consolidé de 3 M€ (total des budgets des structures).

Les tendances et évolutions des pôles

Dans une approche qualitative, l'étude révèle que **près de 50 % des PTCE étudiés sont dans des dynamiques de consolidation et de développement** (diversification des activités et des membres, reconnaissance des partenaires), 40 % sont en phase de création ou d'amorçage, et plus de 10 % sont en restructuration (stagnation, re-questionnement des fondements et de la gouvernance, réorganisation interne...). Sur l'ensemble, un pôle sur cinq témoigne être en difficulté et alerte sur les incertitudes qui pèsent dès l'année 2016.

Pour les pôles ayant dépassé la phase de création ou d'amorçage¹, 35% témoignent stabiliser leurs emplois et leurs moyens dédiés à l'animation et l'ingénierie. 22 % sont en phase de développement (embauches prévues et structuration de l'équipe d'animation), alors que 10 % sont contraints à réduire leurs effectifs. Sur l'ensemble, notons que 12 % de l'animation est portée bénévolement ou en interne à une structure membre.

¹ Echantillon de 35 PTCE sur 48 répondants à la question sur l'évolution de leur cellule d'animation.

Un appel au décloisonnement, à la simplification et à la promotion de l'ESS

La structuration souvent cloisonnée des services des collectivités et de l'État, et le manque de transversalité font obstacle à l'inscription des PTCE dans les dispositifs de politique publique existants. 30 % des PTCE témoignent de la difficulté à faire comprendre la complexité des projets de coopération à leurs partenaires. Ils ne rentrent pas dans des cases.

En ce sens, 25 % des répondants invitent les collectivités à décloisonner leurs services, à développer leurs partenariats, à encourager les marchés publics en direction des projets coopératifs, à soutenir l'expérimentation et à renforcer la mise en réseau. L'entrée des collectivités dans la gouvernance des projets peut favoriser leur participation. Il s'agit aussi parfois de mieux répartir les délégations au sein des collectivités, entre les élus notamment.

Enfin, 30% des pôles témoignent du manque de légitimité de l'ESS sur les territoires qui nécessite de faire œuvre de pédagogie. Le retrait récent de certaines collectivités, les baisses voire l'absence de financement observées suite aux récentes élections et à la nouvelle organisation des territoires qui se mettent en place inquiètent vivement les pôles dès l'année 2016, et font peser de lourdes inconnues sur 2017.

Des logiques de coopération à faire vivre dans la durée

En interne, 33 % des répondants témoignent de difficultés à maintenir leur dynamique de coopération, à entretenir une vision commune et une implication continue des acteurs. Les

renouvellements de la gouvernance et la mobilisation dans la durée sont à renforcer. Les structures membres étant déjà très engagées sur leurs projets propres, elles peinent à trouver le temps nécessaire à la coopération et à s'inscrire pleinement dans la coopération. Le réflexe du collectif reste à cultiver et nécessite quelques moyens et outils d'animation adaptés.

Un effort de structuration administrative, financière et démocratique à accompagner

Près de 20 % des pôles soulignent la lourdeur de la gestion administrative, financière (notamment de trésorerie) et démocratique des PTCE qui s'explique par la diversité des membres, de leurs activités et de leurs situations, et par une multiplicité de partenariats à construire. La simplification des démarches administratives et des relations avec les collectivités sont des souhaits exprimés par nombre de répondants.

Une démonstration de l'utilité sociale qui reste à faire

De façon récurrente, les PTCE soulignent de l'enjeu de faire la démonstration de l'intérêt des dynamiques de coopération économique sur les territoires. L'évaluation de l'utilité sociale, la démonstration des plus-values, la mesure de l'innovation sont autant de portes d'entrées témoignées pour faire la preuve par l'exemple. Aussi, ces processus d'évaluation qualitatives nécessitent du temps, de la méthode et des compétences dont les pôles ne sont pas forcément dotés, et qui mériteraient d'être accompagnés.

Développement local, un modèle économique à consolider



« Les modèles économiques des PTCE ne sont pas stabilisés, et il s'agirait de ne pas exiger des niveaux d'autofinancement supérieurs aux Pôles de compétitivité par exemple, notamment dans les phases d'amorçage. Il faut accepter que ces dynamiques territoriales soient un investissement immatériel pour leur territoire, que le PTCE est une ressource du territoire et que son utilité sociale justifie la mobilisation de financements publics sur le long terme. Nous aurions tous à gagner si les collectivités pouvaient aborder ce type de projet de territoire en décloisonnant leurs services. Les PTCE ne peuvent s'inscrire dans les logiques technocratiques et les modèles économiques standards, contraires à leurs finalités : le développement local durable. Aussi, l'absence de ces termes dans le dernier appel à projet est significatif et regrettable. »

Geneviève Fontaine

Directrice du centre de recherche appliqué de TETRIS
(avril 2016)

CULTURE ET COOPÉRATION

Au regard de son expérience de pôle témoin et lauréat participant à la démarche de l'interréseau PTCE, Culture et Coopération invite à réfléchir à quelques propositions pour favoriser le développement des pôles:

- « • Sécuriser la montée en puissance de l'autofinancement et le pilotage des projets en fixant par exemple un plancher de part de cofinancement public pour planifier au long cours (la visibilité pour les PTCE est encore à trop court-terme).
- Mieux articuler les PTCE avec les dispositifs et agences para-publics pour éviter toute confusion dans les jeux d'acteurs sur le territoire.
- Favoriser la créativité dans les différents outils, financements, accompagnement et intervention possibles et mobilisables.
- Enfin, une vraie articulation avec les politiques européennes et un accompagnement sur ce sujet est primordial pour les années à venir. »

Colin Lemaître
Culture et Coopération

[Repères]

**Les rôles
et apports
des**

COLLECTIVITÉS

*Des fonctions opérationnelles et stratégiques
à toutes les étapes de développement des projets*

1 UNE FORTE PRÉSENCE DES COLLECTIVITÉS

Au regard des aspects multidimensionnels des PTCE, toutes les collectivités, quelle que soit leur nature, sont concernées par les PTCE et ont capacité à intervenir en soutien. Les données recueillies confirment un taux d'implication important des collectivités (3 partenaires en moyenne).

Seuls 3 projets témoignent de l'absence totale de partenariats territoriaux, et 90 % des pôles sont en relation avec 2 à 6 partenaires publics.

- **Les Régions et intercommunalités** sont les plus impliquées, intervenant auprès des trois-quarts des projets. Elles confirment leur légitimité à intervenir en raison de leurs compétences renforcées en termes de développement économique pour les unes, et de leur proximité aux acteurs pour les autres.

- **Les Départements** interviennent auprès de 50 % des pôles étudiés, et de façon visible par le biais de leurs politiques sectorielles relatives à la solidarité et à l'insertion. Le périmètre départemental parfois jugé pertinent pour des activités territoriales structurantes, est propice aux démarches concertées.

- **Les villes** participent à 52 % des projets.

- **Les Parcs Naturels Régionaux ou les Pôle d'Equilibre Territoriaux Ruraux (PETR, ex-Pays)** participent à 15 % des projets. **L'Europe** n'est témoinnée que pour 3 projets (5%).

La « présence » des collectivités s'exprime de différentes manières. Elle est témoinnée dès les premières étapes des projets, de l'émergence à la création, allant du soutien moral à la participation aux comités de pilotage, du conseil à la mise en réseau, des apports en industrie jusqu'aux soutiens financiers¹ :

- **Conseil et ingénierie** : l'ensemble des collectivités ainsi que les services déconcentrés de l'État contribuent aux projets sur des fonctions supports de conseil et d'ingénierie dans un tiers des projets qu'ils accompagnent, et de façon plus appuyée en milieu rural pour les PNR et PETR qui contribuent par ce biais dans 75 % des cas. Ces fonctions se traduisent essentiellement en termes d'accompagnement technique et administratif des démarches.

¹ Panel de 54 PTCE ayant répondu à ces questions sur les types d'apports des collectivités.

- **Les aides au fonctionnement** par les collectivités sont la première implication témoinnée par les pôles: 84 % des projets sont soutenus par les Régions, 70 % soutenus par l'État, 60 % des projets par les départements, intercommunalités et communes. Les implications financières des PNR et PETR restent très limitées (un projet seulement).

- **Les aides à l'investissement** sont témoinnées pour environ 20 % à 30 % des projets soutenus par chaque collectivité.

- Enfin, les contributions en terme de mise à disposition de personnel, de soutien logistique, matériel, immobilier ou fonciers restent relativement faibles (10 à 20 % des projets soutenus), voire marginales, et essentiellement apportées par les collectivités en proximité (communes et intercommunalités, voire PETR).

Au total, ce sont 3,25 millions d'euros qui ont été mobilisés par les collectivités en 2015 pour soutenir 37 projets en 2015. Notons la contribution de l'État de 1 million d'euros totalisée sur 24 projets, dont une part importante liée à l'appel à projet interministériel d'une part, et d'autre part la mobilisation de fonds européens pour un total de 775 000 € pour 7 projets.

Les données recueillies confirment les valeurs médianes estimées en 2013 de 2 collectivités impliquées² sur chaque projet à hauteur de 25 000€ chacune environ.

Si les ambitions témoinnées par les collectivités sont variables en fonction des territoires, leurs actions s'inscrivent suivant deux axes majeurs :

- Susciter des projets par une action en terme de diagnostic des besoins, de repérage des initiatives, et de mise en relation. C'est l'étape de repérage et d'émergence des projets,
- Aider à l'amorçage et accompagner les porteurs dans les étapes de création et démarrage des coopérations économiques.

² Valeur médiane pour les 37 projets soutenus.

Des dynamiques de partenariat plutôt encourageantes

25 % des projets informent être en cours de création ou d'amorçage, et rendent compte globalement d'un intérêt naissant pour leur dynamique. Pour les trois-quarts des projets, l'antériorité de leur relation aux collectivités locales leur permet de témoigner des évolutions :

- 45 % des pôles connaissent un élargissement ou une consolidation de la relation à leurs partenaires et 15 % sont stables.
- 20 % des projets connaissent des fragilisations variables avec les différentes natures de collectivités. Elles sont imputées à des changements liés aux élections régionales, et à la loi NOTRe.



MATIÈRES ET COULEURS DU LUBERON

Pour la structuration d'une filière économique des richesses locales (Vaucluse)

La société coopérative d'intérêt collectif ôkhra est un conservatoire de la couleur qui a pour objectifs de pratiquer et de conserver les savoir-faire de la couleur sur le territoire. L'ocre, la garance, la lavande, la pierre et la couleur sont des emblèmes de la Provence et du Luberon, des ressources identitaires qui qualifient le territoire. Il s'agit alors d'en exploiter le potentiel économique en complément des activités de centre de formation, librairie et comptoir spécialisé développés au service de cette mission.

Le PTCE, porté par la scic ôkhra, est le fruit du rapprochement des filières minérales (Pays d'Apt) et végétales (Lauris) associant le Parc du Luberon, 2 Comités de Bassin d'Emploi (Pays d'Apt et Sud Vaucluse), l'association du Collectif des Gestionnaires de Sites Ocriers, la SAS Culture Couleur et l'association le Village, initiateurs du projet avec le soutien de la Communauté des Communes du Pays d'Apt-Luberon et de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. L'objectif du pôle est de créer de nouveaux emplois qualifiés par une activité de production à l'année, indépendante de la saison touristique et par de nouveaux marchés. Il vise un changement d'échelle des activités menées par les entreprises locales et fait naître de nouvelles activités porteuses d'emplois, au-delà des extractions de matières brutes, en mutualisant les moyens pour la recherche & développement et la commercialisation. Le PTCE s'articule aujourd'hui autour de cinq activités distinctes : la recherche et le développement, le marketing, la production, la promotion d'un tourisme expérientiel et la formation à des produits innovants.



ÉCOPÔLE ALIMENTAIRE DE LA RÉGION D'AUDRUICQ

Un écosystème agricole au service d'un avenir alimentaire souhaité (Pas-de-Calais)

La Communauté de communes de la région d'Audruicq saisit en 2010 l'opportunité d'acquérir un espace agricole vacant et son bâti, au cœur du territoire afin d'y installer un « Centre de ressource et d'appui à la structuration d'un système alimentaire local ». Le site de la ferme Verva prend alors le nom d'« écopôle alimentaire de la région d'Audruicq ». Il constitue un élément clé du territoire en vu d'y mener des projets d'activités agrorurales tournées vers les filières d'avenir, compatibles avec la transition écologique et sociale régionale.

Terre d'Opale, plateforme de production et de diffusion de produits locaux bio et solidaires issus de fermes locales, permet de diffuser des paniers de légumes et fruits sur le littoral de Dunkerque à Boulogne et son arrière-pays. Plusieurs exploitations agricoles familiales et 3 jardins de Cocagne sont impliqués cette activité lancée par les Anges Jardins avec l'envie commune de distribuer des produits de qualité au plus près des fermes qui les ont cultivés.

Le projet s'établit rapidement au plan politique et s'intègre à différents schémas de coopération territoriale impliquant tour à tour Etat (Pôle d'excellence rurale), Région, Département et Pays. La volonté de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq entrait depuis toujours en résonance avec les réflexions et visions stratégiques des fondateurs du PTCE.

L'écopôle et les premières actions liées à l'alimentation sont encouragées en tant qu'actions pilotes « Maison de l'alimentation » du Programme National de l'Alimentation.

Le PTCE entend rassembler sur ce territoire d'implantation (la région d'Audruicq entre Audomarois et Calais) d'une part, et d'influence (Côte d'Opale et Bassin minier) d'autre part, toutes les parties prenantes d'un « avenir alimentaire souhaité », c'est-à-dire : durable, de qualité, réellement favorable à la santé. Ses objectifs sont de « Renforcer l'efficacité économique d'un système alimentaire d'approvisionnement local en l'agriculture biologique » (plans de cultures, laboratoire de transformation, commercialisation et distribution), « Rendre la qualité alimentaire accessible, économiquement, culturellement, au plus grand nombre » (paniers solidaires, transmission des savoir-faire, réseau de « micro fermes servicielles »...), le tout coiffé par un important travail de recherche et de développement, d'évaluation de l'intérêt sociétal et d'essaimage.

Repères sur les financements mobilisés et leurs évolutions entre 2012 et 2015*						
Collectivités	Total financements mobilisés (en k€)		Nombre de projets soutenus		Montant médian par projet (en k€)	
	2012	2015	2012	2015	2012	2015
Communes	300	246	10	16	25	30
Intercommunalités	600	796	15	20	30	17
Départements	220	333	14	15	11	28
Régions	840	1239	22	29	30	10
État	550	1008	10	24	41	33
Europe	-	776	10	7	27	70

* 42 projets ayant répondu sur leurs données 2011/2012 lors de la première étude, contre 37 en 2015

La différence de composition des panels d'études limite les interprétations mais permet tout de même de constater une montée en puissance des collectivités (à l'exception des communes) et de l'État significative en termes de moyens mobilisés. Le nombre de projets soutenus est en forte croissance entre 2012 et 2015, fruit notamment du déploiement des appels à projets ministériels et de l'implication des collectivités qui s'en est suivie. Toutefois, les montants médians alloués aux PTCE varient de façon forte en fonction des collectivités et ne permettent pas de tirer de conclusion si ce n'est une certaine volatilité de la répartition des moyens en période de réorganisation des compétences et d'alternance politique.

Les principaux apports des collectivités témoignés par les PTCE

Les apports des collectivités sont témoignés par deux tiers des PTCE interrogés en termes de politiques publiques et de dispositifs de soutiens : un tiers souligne l'intérêt de l'appel à projet interministériel, tant pour soutenir l'amorçage que pour mettre en visibilité les initiatives ; et un quart témoigne de leur inscription dans la politique de la ville (contrats de ville). Une diversité de politiques publiques et de dispositifs sont témoignées de façon égale (pour 18 % des répondants) :

- les contrats territoriaux (Contrat de Développement Durable en Rhône-Alpes, Contrat Local de Développement de l'ESS en PACA...) associant souvent la Région et une collectivité locale (Commune, EPCI ou Département),
- les politiques de développement économique (inscription dans les SRDEII) et de l'ESS,
- les politiques de développement de l'emploi, de l'insertion ou de sécurisation professionnelle (ADEC, GPECT...),
- et dans une moindre mesure (15 % des répondants), les politiques sectorielles (culture, habitat...) et l'Europe (FSE, Feder, Interreg...).

L'implication des collectivités

Les collectivités sont des partenaires historiques des membres de Domb'innov, sur des projets spécifiques et dans des relations directes aux membres. Ces 3 dernières années, le décloisonnement du pôle a conduit à renforcer les partenariats (4 Communautés de Communes et plusieurs municipalités), et à les impliquer comme membre de droit du PTCE (Syndicat mixte Avenir Dombes Saône & Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Dombes).

Le Contrat de Développement Durable Rhône Alpes Avenir (CDDRA), en tant que priorité de la Région Rhône-Alpes, joue un rôle important de soutien au projet et d'implication des collectivités. L'économie sociale est considérée comme un volet à part entière du développement économique local. L'intégration des entreprises de l'ESS et des entrepreneurs sociaux dans les commissions développement économique des collectivités locales par exemple représente une vraie richesse pour le territoire, qui voit émerger de nouvelles coopérations stratégiques et des solutions en matière de formation, de professionnalisation, ou de création d'activités répondant aux besoins locaux. Cette reconnaissance est d'autant plus forte que les diagnostics de territoire viennent revalider les axes stratégiques du pôle : « Inscription de l'axe valorisation des déchets dans le programme Leader » ; « Développement d'espaces collaboratifs pour l'entrepreneuriat (CDDRA – Com. Com. Saône Vallée) » ; « Dynamisation de l'économie de proximité ».



DES COLLECTIVITÉS IMPLIQUÉES DANS LE REPÉRAGE ET L'ÉMERGENCE DES PTCE

Des élus et techniciens acteurs du repérage et de la mise en lien

Une première fonction témoignée des élus et techniciens des collectivités est leur capacité à repérer les porteurs de projets, à les mettre en relation et à en faire la promotion auprès d'autres partenaires.

Les collectivités ont une fonction importante d'accueil et de ressources auprès des porteurs de projets. L'attitude volontariste de certains élus et personnels de collectivités, qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour être présents et attentifs aux porteurs de projets, est un véritable facteur de développement.

Par ailleurs, leur capacité d'entraînement et de mise en synergie de différents partenaires publics est à souligner. Elle permet la mobilisation de dispositifs à différents niveaux, dans une recherche de complémentarité d'intervention.

Lire et cultiver son territoire

Les acteurs des PTCE identifient des problématiques de territoire pour y répondre collectivement. La capacité d'écoute des pouvoirs publics et l'attention qu'ils portent à ce type de démarches est un premier levier d'action important.

Dans ces dynamiques, les têtes de réseaux (CRESS, associations régionales de l'ESS, fédérations sectorielles) sont des ressources mobilisables au service d'une meilleure connaissance des territoires et d'une réflexion prospective. Les approches des territoires par les collectivités peuvent s'opérer de façon différenciée, en fonction des caractéristiques des bassins de vie, et des tissus d'acteurs. Il s'agit d'organiser la rencontre et la convergence entre des dynamiques collectives d'acteurs qui émergent et la volonté de la puissance publique.



Une volonté politique de la collectivité à l'origine de l'Ecopole Alimentaire de la Région d'Audruicq

« Le PTCE de la région d'Audruicq est le fruit d'une volonté de la collectivité qui a identifié les questions agricoles et alimentaires comme fil rouge du développement économique du territoire. Depuis longtemps, la Communauté de communes de la Région d'Audruicq s'inscrit dans des démarches participatives et ouvertes aux acteurs associatifs et aux entreprises, comme en témoigne le très participatif Comité de Promotion Economique et Touristique intercommunal (CEPTI). Ces logiques de développement local se sont développées sur le territoire à l'occasion des contrats de développement rural et des comités de pays. Ainsi, l'Ecopole s'inscrit dans cette continuité et profite d'une conjonction de facteurs qui ont permis sa naissance : une collectivité volontariste ayant identifié ses enjeux stratégiques (agriculture et alimentation), une politique publique nouvelle (PTCE), une opportunité d'acquisition foncière et immobilière pour le développement d'activités économiques, et un nouvel acteur dynamisant en capacité de porter une telle démarche collective de développement local. ».

Une logique de développement local qui ouvre le champ des possibles

« Bien qu'il ne soit pas dans nos habitudes de fortement communiquer sur nos actions, nous sommes invités à témoigner de notre démarche à différents endroits. Le fait d'être lauréat de l'appel à projet national PTCE a renforcé notre visibilité et donne un coup d'accélérateur pour tisser des liens avec de nouveaux partenaires. Alors que nous sommes en phase d'amorçage de l'Ecopole, nous travaillons à l'aménagement d'une zone d'activité en proximité, et plutôt que de viabiliser et d'attendre la vente des lots, nous sommes attentifs aux opportunités et possibilités en phase avec l'esprit de l'Ecopôle : un espace de co-working, un fab lab sur les enjeux numériques, une ressourcerie... sont autant de projets qui peuvent être imaginés. Les logiques d'expérimentation sont riches d'innovations lorsque nous sommes en capacité de rester ouvert aux possibles. C'est en quelque sorte notre philosophie d'action rendue possible au sein de la collectivité de par sa taille réduite qui favorise les approches transversales, par le tissu d'acteurs habitué à travailler ensemble et par l'implication forte de l'équipe de développement local de la CCRA très impliquée dans le tissu associatif et culturel local. »

Frédéric Huchette

Agent de développement territorial
Communauté des Communes de la Région d'Audruicq (avril 2016)



Les collectivités dans la co-construction, une double interface élu(e)s et technicien(ne)s

“Un important travail de co-construction a été déployé par la Communauté d'agglomération, à l'initiative de la démarche.

Elle a stimulé la réunion des acteurs dans un premier temps, avant de se mettre en retrait pour laisser de l'autonomie dans la construction du projet collectif. Les acteurs sont vigilants à ce que la collectivité ne soit pas trop prégnante dans le processus. Dans les processus de co-construction, la notion égalitaire, au sens théorique, est très forte dans les esprits. Dans les faits, la collectivité doit rester dans son rôle. Elle est porteuse d'une forme d'autorité conférée par son mandat électif, elle est garante de l'intérêt général et décisionnaire en termes de mobilisation de moyens financiers. Aujourd'hui, le développement du Périscope est animé par un comité de pilotage et une association de préfiguration qui a vocation à se transformer en SCIC, dotée d'un collège pour les collectivités. Mais rappelons que le dialogue entre acteurs de la société civile et le politique ne passe pas que par les élus et les instances officielles, mais aussi par le biais des techniciens qui ont capacité à être en proximité des acteurs.”

Henri Arévalo - conseiller communautaire de la communauté d'agglomération du Sicoval (Haute-Garonne)

Des événements et forums pour créer la rencontre...

Qu'il s'agisse des événements foisonnants du Mois de l'ESS, d'assises territoriales ou de rencontres plus ponctuelles, l'organisation d'événements peut servir de multiples objectifs dont ceux :

- de visibilité de l'ESS auprès des populations, habitants, professionnels, collectivités locales...
- de connaissance partagée et qualifiée des territoires,
- de repérage d'initiatives et de dynamiques individuelles et collectives,
- de définition et de mise en débat d'orientations stratégiques. Ils participent à l'émergence de projets de coopération, pouvant être ciblés sur un diagnostic et une définition partagée des enjeux de développement des territoires. Ce sont autant d'outils à ne pas négliger qui peuvent inspirer la définition de politiques publiques en faveur de l'émergence de PTCE.

... des espaces de concertation formalisés pour co-construire

S'inscrivant dans des logiques participatives, plusieurs collectivités ont mis en place et animent différents comités et conseils de l'ESS. Ceux-ci réunissent les acteurs et têtes de réseaux concernés, au travers d'assemblées plénières et groupes de travaux consultatifs. Ils permettent la rencontre, l'information et l'échange entre l'ensemble des membres qui orientent leurs travaux thématiques en fonction des besoins.

Communauté d'Agglomération du Niortais, une démarche à plusieurs dimensions

La CAN a créé en 2015 un appel à projets annuel en faveur d'initiatives locales pilotées par une structure de l'ESS et menées en partenariat avec d'autres acteurs économiques, dont obligatoirement une entreprise de «l'économie classique». Cela permet de lancer des projets expérimentaux, qui pourraient ensuite se décliner dans le PTCE.

En 2015, la CAN a élaboré, en partenariat notamment avec la CRESS, un diagnostic de territoire en matière d'ESS, complété par une définition des enjeux et des pistes d'actions. Ces pistes d'actions ont été élaborées lors d'ateliers participatifs regroupant les acteurs locaux de l'ESS, mais aussi des collectivités et des entreprises «classiques».

La CAN a lancé en octobre 2015 le site Internet : www.niort-ess.fr, qui présente l'ensemble des actions menées par la collectivité, mais aussi les actualités du territoire et de ses acteurs, en matière d'ESS. Ce site propose un annuaire en ligne des 500 entreprises de l'ESS, afin de faciliter la mise en réseau.

Pays de Grasse - un Contrat Local de Développement de l'ESS coconstruit

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, par sa démarche de coconstruction de sa politique de soutien à l'ESS, a servi de creuset au PTCE. L'élaboration à partir de 2011 d'un CLDESS (Contrat Local de Développement de l'ESS) a permis la mobilisation d'une chargée de mission dédiée sur l'agglomération. Se définissant comme une « tricoteuse » de relations entre les acteurs, elle a permis l'interconnaissance, la rencontre et l'implication des acteurs au travers d'actions de sensibilisation, d'ateliers et de séminaires (mois de l'ESS, visites de structures, journées thématiques). Suite à un premier contrat local de préfiguration, un CLDESS 2016-2019 a été élaboré en associant étroitement les acteurs, avec l'appui notamment d'une plateforme collaborative en ligne. Les capacités de mise en mouvement et d'appropriation des enjeux par les acteurs illustrent ici la plus-value apportée par les collectivités dans différents rôles qu'elle porte en termes de méthodologie, de mobilisation de compétences et de moyens, mais aussi d'objectivation et de médiation inter-structures à ne pas négliger lors de conflits entre opérateurs.

La juste présence de la collectivité

Suivant les logiques de développement des PTCE, les projets sont dans leur grande majorité à l'initiative d'acteurs des territoires. Les démarches voulues ascendantes et co-construites n'excluent pas les acteurs publics, mais induisent des postures adaptées et une juste distance à trouver dans leur relation aux porteurs de projets.

Les projets étudiés révèlent des processus divers d'émergence et de développement des coopérations. Les dynamiques d'acteurs sur les territoires et la présence de personnalités politiques ou de la société civile sont les éléments essentiels à l'impulsion.

Une part importante des PTCE les plus emblématiques (Lille MétroPôle Solidaire, Pôle Sud Aquitaine, Pôle Sud Archer, Domb'Innov, Culture & Coopération ...) sont associés à la présence d'une personnalité ou d'un groupe restreint d'« entrepreneurs » reconnus pour leur capacité de développement et leur vision stratégique. À d'autres endroits, les dynamiques émanent de la sphère publique, avec la présence marquée d'élus dont le militantisme et l'implication sur le terrain aura permis que la rencontre s'opère entre la puissance publique et le collectif d'acteurs. D'autres démarches encore s'inscrivent dans des travaux stratégiques d'agences régionales (comme le Damier) ou de dispositifs de concertations territoriales.

Quelle que soit l'origine de l'impulsion des PTCE, privée, publique ou parapublique, l'objectif est dans chaque cas de tendre vers un portage coopératif par les structures membres des regroupements, en veillant à une prédominance des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et associant les partenaires publics.



“L'intérêt pour une petite commune est de voir la dynamique insufflée au niveau local”

« Notre projet, un des lauréats de l'appel interministériel de 2013, est d'abord une affaire de rencontres, ensuite une affaire de volonté et d'opportunité.

La rencontre avec une petite entreprise innovante qu'on a soutenue parce qu'elle met en avant la valeur ajoutée, l'innovation et l'humain, bref qui représente une économie qui me parle. Mais qui était échaudée par le temps passé dans les réponses aux appels à projets et le peu de résultat. Et la rencontre avec la MGEN qui voulait travailler avec la commune sur l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées.

Nous avons donc mis en place une réflexion commune, sur la mise en réseau de ces acteurs autour des personnes âgées, des dispositifs techniques innovants et des connaissances. La commune s'est emparée de l'enjeu « mise en réseau », en prenant en charge l'animation de ce réseau et du montage technique et humain du dossier. L'intérêt pour une petite commune est de voir la dynamique que cela insuffle sur le plan local, car d'autres entreprises commencent à s'intéresser à la manière dont nous pouvons travailler avec de grandes entreprises. Nous sommes en train d'imaginer comment ce type de partenariat pourrait s'étendre, nous réfléchissons déjà à d'autres projets, avec l'agglomération, avec d'autres grandes entreprises qui se sont montrées intéressées.»

Alain Hajjaj, maire de La Verrière (78)

- 6000 habitants

- lors des rencontres PTCE du RTES le 28/02/14



“La collectivité facilite, impulse, coordonne... mais ne porte pas”

« Nous avons travaillé avec l'IEP de Grenoble pour recenser les acteurs de l'ESS du territoire, les liens entre eux et avec ceux de l'économie classique, et identifier les enjeux de coopération. Ce travail nous a permis de connaître un vivier d'initiatives et de constituer une partie du socle du futur PTCE. En 2012, en lien avec les structures de l'IAE, la collectivité a aidé à créer une association « Entrepreneurs solidaires du centre Isère ». Au-delà de la mutualisation, ce rapprochement a permis d'intégrer une vraie approche économique, qui n'était pas forcément dans la culture de ces structures, et de travailler avec les acteurs de l'économie classique, en sortant de l'approche « donneur d'ordre ». La collectivité doit donner un cadre qui permet de favoriser le développement du secteur, elle a un rôle de facilitateur, d'ensemblier, de catalyseur. Elle impulse, peut coordonner, mais ne porte pas. Dans notre cas, nous avons joué le rôle de facilitateur, en mettant en lien notamment les acteurs de l'ESS avec de grands groupes de l'économie classique, en étant garant du sérieux de la démarche ; en mettant à disposition les études, données techniques que nous avons sur l'ESS, et en veillant à la cohérence du PTCE avec les actions de la collectivité. L'objectif : qu'Entrepreneurs solidaires, porteur du PTCE, soit reconnu comme un acteur économique à part entière. Cette aide au démarrage s'accompagne également d'un soutien financier. Le PTCE est pour nous un outil du développement économique local et de l'innovation : il doit être une structure indépendante des collectivités. La collectivité a aujourd'hui un siège au conseil d'administration ; je suis de ceux qui pensent que nous ne devrions pas avoir un siège de droit parce que nous subventionnons, mais plutôt payer une adhésion qui nous donnerait éventuellement ce siège. Une adhésion qui nous donnerait la possibilité et le choix d'y adhérer ou pas. »

Nicolas Charléty,

Ancien vice-président à l'animation économique,

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais – lors des rencontres PTCE du RTES le 28/02/14

3 RÔLES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Les collectivités sont en capacité de soutenir et accompagner les projets de plusieurs façons. Au delà des soutiens financiers, elles sont dotées de compétences et d'ingénieries au sein de leurs services, ainsi que d'outils opérationnels qu'elles peuvent mobiliser (agences de développement économiques, de l'innovation...).

Les collectivités, cautions et garantes de l'intérêt général

La présence des collectivités au sein des dynamiques de coopération, dans leur phase d'émergence, apporte une caution aux projets. Elles jouent un rôle dans le dialogue et le suivi avec les partenaires financiers, et ont capacité à faciliter l'accès à l'investissement.

Les collectivités sont porteuses d'une vision stratégique pour les territoires qui les concernent. Il s'agit pour elles d'avoir le recul nécessaire par rapport aux projets afin de jouer leur rôle d'objectivation des besoins et d'attention aux populations. Elles peuvent alors favoriser l'inscription des PTCE dans des dynamiques de développement local et dans leur portée territoriale.

Des compétences internes au service des initiatives

En premier lieu, ce sont les compétences internes, au sein des services des collectivités, qui sont à valoriser. Leurs contributions en termes de compétences techniques sont nombreuses et essentielles à l'émergence des dynamiques de coopérations. En effet, ce sont des projets complexes, qui portent sur de nombreux aspects législatifs, réglementaires et économiques. La collectivité peut apporter une vision prospective du territoire, de ses enjeux et des opportunités de création d'activités.

Qu'il s'agisse du développement d'un processus industriel innovant (méthanisation de la spiruline) ou de la conception d'un projet immobilier, les services des collectivités jouent un rôle important de conseil, de suivi, de gestion, voire d'animation des processus. Ils développent ainsi une ingénierie technique et administrative précieuse.

Plusieurs collectivités se sont mobilisées dans le cadre des appels à projet nationaux pour proposer un soutien politique (lettres d'engagement) et technique au montage des dossiers.

La médiatisation et l'information sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement font partie des fonctions assumées par certains élus et techniciens.

Garant de l'intérêt collectif et porteur d'ingénierie



“La spécificité des projets de coopération dans l'ESS, notamment lorsqu'ils sont sous forme de SCIC, est que l'on y parle d'intérêt collectif. Le rôle de l' élu est d'y veiller et sa présence au sein des comités de pilotage et conseils d'administration renforce la crédibilité des démarches. L' élu est garant de l'intérêt collectif, c'est ce qui distingue l'entreprise coopérative du champ strictement commercial. La Communauté de communes a soutenu le démarrage du projet par un travail d'ingénierie important, durant une année, notamment par la mobilisation du technicien de la Mairie sur les questions règlementaires, économiques, etc.”

Olivier Guckert
Président de Savecom,
ancien maire adjoint de Commercy (55)

Les techniciens de collectivités aux fonctions élargies d'ingénierie et d'accompagnement

“Collectivités territoriales et acteurs locaux ne se connaissent pas suffisamment bien. Or, pour avancer dans le montage de leurs projets, à un moment ou à un autre, les acteurs locaux auront besoin de solliciter les partenaires publics dans leurs domaines de compétences, pour résoudre des problèmes ou dépasser des obstacles. Il ne s'agit pas uniquement des services liés au développement économique, à l'ESS, à l'emploi - insertion ou à la politique de la ville. Sont également sollicités les services juridiques, services techniques, aménagement, immobilier, commerce, voirie, prévention de déchets, commande publique, environnement ... Inversement, les collectivités qui identifient des besoins à satisfaire et des structurations à accompagner, chercheront à repérer et à rencontrer les partenaires locaux. En période de pénurie, et particulièrement dans les territoires «pauvres» financièrement, les compétences et moyens en ingénierie sont limités. Les acteurs de la société civile ne cessent de constater qu'il est très difficile de faire financer les phases d'ingénierie et d'expérimentation. Pour cette raison, on peut considérer que les techniciens territoriaux, qui possèdent des compétences certaines, pourraient être mobilisés de manière volontariste pour constituer des «pools» d'ingénierie de projets en coopération avec la société civile. Dans le même sens, cette richesse de compétences pourrait s'appliquer aux phases en amont de la structuration des PTCE et favoriser leur émergence.”

Ana Larrègle - chargée de mission ESS à la communauté d'agglomération de Plaine commune



TETRIS

Transition écologique et innovation sociale au service du développement local durable - Grasse (Alpes Maritimes)

La SCIC « Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale » (TETRIS) regroupe 12 structures qui se proposent de redynamiser le territoire du Pays de Grasse autour de projets écologiques concrets. Installée au sein d'un tiers-lieu de 1500 m², approché comme un commun, inauguré en janvier 2016, elle œuvre en faveur du développement local en développant des activités économiques de proximité correspondant à des exigences à la fois écologiques et sociales.

Le PTCE TETRIS est un laboratoire opérationnel innovant qui met en place les conditions nécessaires à l'émergence de compétences collectives au service de besoins non (ou mal) satisfaits sur un territoire guidé par quatre principes : une démarche de travail interactive dédiée à l'innovation sociale, une entité statutaire coopérative (SCIC), la co-production d'activités socio-économiques (offre de services mutualisés) et d'événements collaboratifs territorialisés (colloques, séminaires, salons et marchés locaux), la recherche d'une visée stratégique commune du territoire.

Dotée d'un incubateur et d'un centre de recherche appliquée en innovation sociale, chaque projet aborde une problématique locale de manière à en faire une solution pour les différents acteurs de l'agglomération. Les activités socio-économiques s'organisent en 4 axes interdépendants traduisant la finalité de développement local durable :

- la gestion des ressources et des déchets ;
- le développement des mobilités (mobilité douce – mobilité socio-professionnelle – mobilité cognitive et formation tout au long de la vie) ;
- produire et échanger autrement ;
- développement d'une économie sociale du numérique.

TETRIS réunit une soixantaine d'emplois et un chiffre d'affaires consolidé de 2,4 millions d'euros.

LE DAMIER

Un cluster musique et image impulsé par une agence (Puy-de-Dôme)

Créé en 2011, le cluster « LE DAMIER » a pour objet de « rassembler des entreprises et acteurs de la filière des industries de la musique et de l'audiovisuel en vue de coopérer pour la promotion et le développement de ces filières ».

La création du DAMIER résulte d'un fort développement constaté en région Auvergne dans les domaines de la musique et de l'image, ayant conduit à un travail de fond engagé afin de structurer ces activités dans une dynamique de filière. En 2011, La DATAR lance un appel à projet « Grappe d'Entreprises » visant à favoriser la création de ce type de structures, tous territoires et tous champs d'activités confondus.

Le TRANSFO, agence culturelle régionale en Auvergne, remporte l'appel à projet et initie une dynamique de coopération économique en partenariat avec l'association « Sauve qui peut le Court Métrage » avec l'objectif d'une appropriation par les acteurs de terrain. Le DAMIER devient ainsi la première grappe nationale d'entreprises musique et audiovisuel d'envergure régionale. Reconnu Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) en 2014, il rassemble aujourd'hui une quarantaine d'adhérents. Ses missions sont de promouvoir, fédérer et développer la compétitivité des acteurs de la musique et de l'image, en les rassemblant autour d'une synergie et d'une dynamique commune. Aujourd'hui, en tant que Pôle de compétences et d'expertise technique dans les métiers de l'image, de la musique et du son, le DAMIER peut proposer des événements, produits ou services clés en main. Les entreprises membres du cluster, représentant toute une chaîne de compétences, sont en mesure de collaborer pour proposer des solutions complètes et sur-mesure à tous ceux qui souhaitent se voir proposer des solutions créatives.



Les agences, des outils parapublics mobilisables

Parmi les outils mobilisables, les agences régionales de l'innovation sont des outils qui ont toute leur pertinence à intervenir en accompagnement des projets de coopération économique, notamment par le biais de l'innovation sociale. La mise en œuvre de nouvelles formes d'organisations collectives, de gouvernances multi-partenariales, de fonctionnements économiques endogènes sont autant de sujets d'expérimentation sur lesquels des compétences de recherche et d'analyse sont attendues. La relation de ces agences au monde universitaire et de la recherche sont des atouts qui pourraient servir les dynamiques de PTCE. Les agences et associations de développements sectorielles ou économiques sont dépositaires d'expertises et de connaissances des territoires qui peuvent être mises à profit de coopérations économiques, comme l'illustre Le Damier à Clermont-Ferrand.

DLA, un outil d'ingénierie et d'accompagnement à mobiliser

Plusieurs dispositifs participent de l'accompagnement des acteurs et peuvent être mobilisés par la collectivité. Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) en est le principal exemple. Seul outil d'accompagnement à destination des associations et coopératives, il permet de mobiliser des compétences externes (consultants) sur des sujets relatifs à la création et au développement d'activités économiques (maintien et création d'emploi, mutualisation et coopérations, gouvernance...).

Principalement financé par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le DLA est ouvert à l'implication des collectivités qui peuvent y porter une attention particulière en faveur de l'accompagnement des dynamiques collectives de coopération.

Et des accompagnements financiers souples et inscrits dans le temps

Dans l'ensemble, les capacités d'accompagnement financier sont limitées, d'autant plus en période de restriction des moyens publics. Les aides financières, lorsqu'elles existent, sont déployées majoritairement en direction de l'émergence et le démarrage des projets, dans une perspective d'autonomisation. Les témoignages des régions montrent

que chaque collectivité développe sa propre stratégie de soutien, en mobilisant des dispositifs de sectoriels de l'ESS ou par le biais de contrats territoriaux (avec les départements ou les intercommunalités).

Spécifiquement dans le cadre de l'émergence et du démarrage des coopérations territoriales, l'intérêt de dispositifs souples et ouverts est souligné. Ils favorisent la prise en compte de démarches collectives innovantes.

Conscient de l'intérêt expérimental et multiforme des dynamiques de coopération, des collectivités territoriales ont pu lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les PTCE, qui permet une identification et un soutien souple des projets émergents ou en cours.





LE PÉRISCOPE

Une coopération stratégique sur une zone d'activité de l'ESS à Ramonville (Haute-Garonne)

La démarche est née d'une volonté partagée entre la communauté d'agglomération du Sicoval et les partenaires de l'ESS notamment issus la Maison de l'Economie Solidaire, implantée à Ramonville depuis 2002. Une étude de faisabilité immobilière du Sicoval a été initié en 2012. Aux côtés du Sicoval, la région Midi-Pyrénées s'est impliquée dans l'achat et réhabilitation de locaux de 1200 m2 sur le parc technologique du Canal à Ramonville.

Aujourd'hui, plus de trente acteurs et réseaux de l'ESS sont impliqués dans ce PTCE à vocation régionale, métropolitaine et locale. Implanté au cœur de la Technopôle du Sud Est (600 entreprises, 13000 emplois, 600 étudiants), dans l'une de ses zones d'activités (Zone d'activité du Canal) sur un territoire à composantes fortement innovantes (CNRS, CNES) comportant l'Agrobiopole d'Auzeville et en proximité du complexe universitaire, scientifique, aéronautique de Rangueil Lespinet, le pôle pourra rapidement évoluer vers un pôle de coopération ESS d'envergure plus importante, créateur d'emplois et générateur d'innovation sociale.

Les compétences et synergies mises en œuvre au sein du Péricope servent des fonctions stratégiques de développement, de visibilité et de changement d'échelle de l'ESS autour de l'emploi et la formation, et des services aux salariés et entreprises (conciergerie solidaire).

Pour la collectivité, ce PTCE est son « hôtel d'entreprises de l'économie sociale et solidaire » vient compléter le panel d'outils au service de l'économie traditionnelle (pôles d'excellence, pôles de compétitivité, clusters...), l'agriculture, l'artisanat et le commerce.

* ACCESS - ADEPES - ADHAF - ARCEC - AVANTI POPOLO - BGE Sud Ouest - CARACOLE - CONVIVENCIA-COOP 'ACTION - COORACE - CROSI MP - DIRE - EGALITERE - ETYMON - FNARS MP-FRANCAS - Groupement d'employeur CISE IES - Groupement d'employeur GARONNE EMPLOI - ISOSE - ISSOUGHAN - LA NEF - MAISON DE L'INITIATIVE - MIDI PY COOP DEV - MITSAS - MOUVES - NOVETAT - PAYSANS DES BARONIES - PUISSANCE CADRES - RISA - ROULE MA FRITE 31 - SCIC SCOOOL - TERRE DE LIENS MP - UREI MP - URSCOP MP - UNA 31 - Consultante privée Mme BARDOT Florence. L'institut de recherche NOVETAT accompagne la démarche depuis juillet 2012.



Une démarche participative : du diagnostic territorial à la structuration collective (Loire Atlantique)

Le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Ancenis est une association loi 1901 qui réunit 4 collèges de membres (élus, entreprises, salariés, et ESS).

C'est une instance de développement local, d'animation du dialogue social, de concertation et d'action, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'emploi sur le territoire. Dans le cadre de sa mission d'appui à l'ingénierie de projet, elle initie et/ou accompagne le développement d'activités collaboratives dont certaines sont aujourd'hui la base du projet de PTCE. En 2011, en parallèle à des actions d'information en direction des associations menées depuis plusieurs années, un travail de diagnostic partagé de l'ESS est réalisé avec la CRESS, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les entreprises et les institutions. Sa restitution début 2012 a permis d'identifier deux axes prioritaires : la structuration de l'ESS et la préfiguration d'un PTCE. Des actions symboliques (telles que le Forum de l'ESS en 2012 qui visait à « faire connaître et mieux se connaître » et des ateliers) ont permis d'identifier un noyau dur d'acteurs volontaires pour aller plus loin. Pour mettre en place le réseau local en création et faire émerger des dynamiques de PTCE, un comité de suivi ESS a ainsi été mis en place. Le COTES (Comité Territorial de l'ESS), soutenu par le Département, la Région et l'Etat, porte des missions de représentation, de plate-forme d'information, de formation et de proposition d'actions collectives. Le projet de pôle s'appuie sur des projets existants ou en création, en lien avec l'insertion professionnelle, en favorisant l'émergence et/ou le développement d'éco-filières, dans les domaines de l'écoconstruction (avec une dynamique collective initiée en 2009 sur cette filière) et des circuits alimentaires de proximité (conserverie-légumerie portée par des acteurs de l'agriculture biologique et de proximité).

CBE DU PAYS D'ANCENIS

4 RÔLES STRATÉGIQUES D'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'inscription la plus emblématique des PTCE dans les politiques publiques est celle dans la loi sur l'ESS, avec les deux appels à projets gouvernementaux lancés en 2013 et 2015. Les PTCE commencent à trouver place au sein des schémas des collectivités locales, à la suite de quelques collectivités pionnières. La présence d'élus en charge de l'économie sociale et solidaire au sein des collectivités est un levier fort pour intégrer les PTCE à l'action publique.

Les PTCE en phase avec les orientations européennes sur l'innovation

L'innovation est un axe fort des politiques européennes 2014-2020, qui se décline dans les Stratégies Régionales de l'Innovation (SRI). Les PTCE peuvent légitimement trouver leur place sur la question de l'innovation sociale, qui permet la mobilisation à terme de financements structurels européens.

L'inscription dans les programmes opérationnels FEDER, FSE, FEADER

Un début de reconnaissance des PTCE est constaté dans la programmation européenne 2014 – 2020 des fonds structurels. Une étude menée en 2014 par le RTES avec l'AVISE sur la place de l'ESS dans les PO FEDER et FSE a permis d'identifier quelques avancées. C'est ainsi que dans le programme opérationnel FSE pour la période 2014-2020, l'objectif 3 intitulé « Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire », indique « les pôles territoriaux de Coopération économique (PTCE) pourront être soutenus dès lors qu'ils apportent des solutions en matière d'insertion des publics en difficulté innovantes eu égard aux défis environnementaux... et aux besoins sociaux ».

Au niveau régional, les programmes opérationnels FEDER Pays de la Loire, Picardie et Rhône Alpes, font explicitement référence aux pôles territoriaux de coopération économique¹. En Picardie par exemple, le PTCE apparaît aux côtés des pôles de compétitivité et des pôles d'excellence dans l'objectif « d'accroître le travail collaboratif entre partenariats publics et privés, en particulier dans les domaines de spécialisation pour accélérer la mise sur le marché de produits, procédés et services issus de la R et D collaborative ». Lorsque les PTCE ne sont mentionnés en tant que tels, ils ont toute leur place dans certains

¹ Voir annexe p 44.

objectifs spécifiques, à l'exemple des PO FEDER Franche-Comté, où l'un des objectifs identifiés « Accroître la compétitivité des entreprises et des filières » consiste en la structuration et l'organisation de filières².

Dans le cadre du FEADER, les programmes de développement rural dont les Régions sont autorité de gestion peuvent être mobilisés pour les PTCE: ils doivent permettre « d'encourager l'innovation dans les territoires ruraux, de soutenir leur attractivité, de favoriser la création d'activités et d'emplois en milieu rural ». Ils soutiendront également « des actions permettant de renforcer les liens sociaux et de construire des projets collectifs, en particulier les projets entrant dans le cadre de l'approche LEADER » (site du Ministère de l'agriculture).

L'inscription des PTCE dans les stratégies régionales

La loi sur l'ESS et la loi NOTRe ont conforté les régions dans leur rôle de définition de la stratégie économique. La SRDEII (stratégie de développement économique et d'innovation et d'internationalisation) doit comporter un volet sur l'ESS, qui s'appuie notamment sur les propositions formulées au cours des conférences régionales de l'économie sociale et solidaire. L'inscription des PTCE au sein des SRDEII et des SRADDT (schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire) est un levier important pour leur développement, facilitant également l'engagement des autres niveaux de collectivités en soutien aux PTCE.

Les collectivités animatrices des démarches collectives sur leur territoire

A l'échelle régionale, départementale, ou métropolitaine, des collectivités animent des démarches territoriales de coopération. Sur la base de rencontres collectives des porteurs de projets, et suivant des logiques participatives et d'échanges de pratiques, des premiers travaux collectifs s'organisent. Ces processus peuvent s'associer les compétences de chercheurs et universitaires. Ils favorisent l'interconnaissance, et participent de la structuration des PTCE en les inscrivant dans des démarches réflexives, d'identification des bonnes pratiques et de partage d'outils.

² Voir annexe p. 48. Pour plus de détails, voir l'analyse des PO sur le site de l'Avise et du RTES.

L'effet d'entraînement par la contractualisation avec les EPCI

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais contractualise avec tous les EPCI du département dans le cadre de son soutien aux projets de territoires. Si les PTCE sont inscrits par principe dans la politique du Département sans que des moyens leur soient directement alloués, ils devraient en bénéficier pour partie dans un effet d'entraînement des intercommunalités.



ECO TRANS FAIRE

Un Groupement Européen d'Intérêt Economique pour l'écoconstruction et l'écorénovation (Lorraine - Luxembourg - Wallonie)

Le GEIE Eco-Trans-Faire est un pôle de coopération économique transfrontalier dont l'objectif est de faciliter localement la gestion des projets européens et de renforcer la coopération transfrontalière, dans le cadre de économie locale circulaire, sociale et solidaire. Il a émergé suite à des travaux sur l'économie circulaire et l'identification de la filière des éco-matériaux comme axe de développement. C'est ainsi que le GEIE a été créé en 2013 pour piloter un projet INTERREG « EcoTransFaire » en partenariat avec le Luxembourg, et qui a permis de celer les bases d'un écosystème regroupant 27 acteurs animés par le GEIE.

Un second projet INTERREG « ÖKORENOV » vient d'être déposé pour la mise en œuvre opérationnelle des actions. En complément des fonds européens Grande Région, le GEIE répond aux appels à projet OCRE (Région Lorraine) et capitalise ces appels à projet au services des entreprises membres, en répondant à leurs besoins. Il est structuré suivant quatre piliers de l'écoconstruction et l'écorénovation :

- « Entreprises » pour la mise en réseau des professionnels et des acteurs économiques locaux,
- « Commanditaires » pour accompagner et conseiller les donneurs d'ordre, collectivités ou particuliers,
- « Filières » visant la création des filières locales de productions de matériaux écologiques ou recyclés et des filières durables de prise en charge des déchets de chantier (huit filières identifiées), et
- « Emploi/Formation » mettant en réseau des acteurs transfrontaliers de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle pour le développement de compétences.



DOMB'INNOV

L'innovation économique au service du développement local durable et des habitants (Ain)

Domb'Innov regroupe une vingtaine d'entreprises, des réseaux et des collectivités dans le but de structurer et d'organiser leurs actions de développement local durable sur Trévoux et sa région. Initié par l'association Val Horizon (groupement d'entreprises sociales et d'éducation populaire créé en 1989), le PTCE est né de la prise de conscience des besoins locaux par ses acteurs. Il met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants, au service des habitants, et en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'ESS et de l'économie classique, et des acteurs publics (commune de Trévoux et les communes limitrophes, Syndicat Mixte Avenir Dombes Saône porteur et maître d'œuvre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes, le S.M.I.C.T.O.M., Communauté de Communes Saône-Vallée, Conseil Général de l'Ain, Conseil Régional Rhône-Alpes, la CAF, Pôle-Emploi, les Missions locales, les CCAS...). Domb'Innov, ce sont 100 emplois et 11 entreprises créées en 5 ans, de nombreux services nouveaux pour le territoire et ses habitants. Il démontre l'intérêt et la pertinence des partenariats et de la coopération en travaillant autour de trois axes : « Répondre aux besoins du territoire tout en créant des emplois », « Entreprendre ensemble », et « Faire en sorte que les habitants prennent en main le développement de leur territoire ». Les résultats positifs de cette dynamique de coopération permettent aujourd'hui au pôle de mener des projets communs d'envergure de conciergerie de territoire (redynamisation le commerce de proximité en territoire rural) ou de tiers-lieu (pépinière, bureaux, co-working, magasin de produits bio et locaux, crèche d'entreprise, espace événement et rencontres...).

La coopération territoriale est facteur de développement économique

“La coopération des acteurs dans les territoires est un facteur de développement économique et de création de valeur ajoutée. Deux résultats de recherche vont dans ce sens. L'équipe de recherche de Nanterre a montré que le facteur territorial pèse sur la performance économique des territoires. Le travail a été réalisé au niveau de la zone d'emploi en identifiant un facteur de croissance lié à la spécialisation productive des entreprises du territoire et le taux de croissance. Résultat : la croissance du territoire est liée à la croissance des entreprises et à un effet territorial. La dynamique des acteurs d'un territoire peut donc renforcer la performance économique, dans des zones où des facteurs « invisibles » interviennent : les dynamiques coopératives, les ressources locales, l'intervention des collectivités...”

Autre exemple : à partir de l'observation de projets innovants de territoire, un cadre d'analyse a été identifié pour déterminer ce que sont les circuits courts. Des circuits courts qui finalement se rapprochent beaucoup des dynamiques de PTCE. Ces circuits ont été identifiés comme étant « toute démarche de développement territorial essayant de favoriser la valorisation des ressources locales et les retombées de la valeur ajoutée dans les territoires ». Et il y a là un vrai croisement avec les PTCE.

Dans une démarche bottom-up, nous avons ensuite essayé d'identifier les conditions transversales qui sous-tendent la coopération économique et d'en tirer des pistes de travail, à destination notamment des collectivités locales :

- bien connaître les territoires, ce qui n'est pas simple, les collectivités n'étant pas forcément outillées pour aller dans le « micro »,
- avoir une capacité de diagnostic stratégique de son territoire pour identifier ce qui fait logique de développement, et être capable de mesurer la valeur ajoutée d'une dynamique,
- appuyer les facteurs invisibles, les réseaux actifs, les porteurs de projets qui fonctionnent de manière fédérative...

travailler en transversalité en interne, dans les circuits courts ou dans les mises en œuvre des Agenda 21 par exemple, on est souvent dans des logiques interdisciplinaires, or les services ne sont pas toujours organisés pour travailler en transversalité,

- raisonner à diverses échelles et être capable d'en voir les articulations, et encourager pour cela les coopérations horizontales entre les échelles de territoires,
- être capable de soutenir les dynamiques dans le long terme. »

Les études citées sont disponibles sur le site de l'Adcf www.adcf.fr
et sur le site de la Caisse des Dépôts www.caissedesdepots.fr.

Isabelle Laudier,

chercheuse pour la Caisse des Dépôts et Consignations (Institut CDC pour la recherche
- lors des rencontres PTCE du RTES le 28/02/14



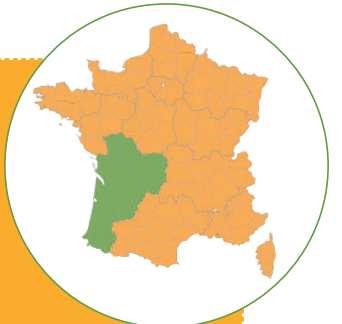
« L'inscription des PTCE dans la loi peut aussi permettre de mettre en œuvre, au niveau national, des logiques de transversalité dans les politiques publiques, qui sont aujourd'hui très cloisonnées. Les PTCE portent cette transversalité, et le fait que plusieurs ministères aient porté l'appel à projets en est un exemple flagrant.

Aujourd'hui, par rapport à la loi, plusieurs enjeux peuvent être identifiés :

- Le premier enjeu est le débat entre normativité et spécificité : écrire une définition cadre les choses mais chaque PTCE a une histoire, un territoire, une spécificité. Comment articuler cette définition normative avec des réalités de territoires ?
- Deuxième enjeu, la question de l'articulation et de la place des acteurs. « En association », « en partenariat »... sont des mots qui font débat et qui illustrent la question de la place de l'ESS et des collectivités territoriales dans les PTCE.
- Troisième enjeu : les modalités et moyens d'accompagnement. Comment croiser des dispositifs de soutien locaux avec des dispositifs de soutien nationaux ? Cet enjeu sera abordé dans la manière dont on fera vivre la loi.
- Quatrième enjeu : le périmètre des PTCE. Les PTCE ne se limitent pas à ceux financés par l'appel à projets interministériel. Parce qu'ils émanent des acteurs et dynamiques locales, il faut continuer à soutenir l'ensemble des PTCE. »

Fanélie Carrey-Conte, députée de Paris,
vice-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée
nationale - lors des rencontres PTCE du 28/02/14

Un PTCE inscrit dans le règlement d'intervention la politique régionale de l'ESS



“La région Aquitaine a progressivement développé ses politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire, initiées en 2001 en soutien à l'insertion par l'activité économique. Dans une logique de soutien aux initiatives d'acteurs, elle procède par appels à projet à la coopération en 2008 puis renouvelle l'opération aujourd'hui en distinguant plusieurs formes de soutiens à la création et la mutualisation d'emploi, et à la coopération dans une démarche ouverte à l'expérimentation et au développement de pôles de compétences (fonctions au service d'acteurs de l'ESS). En complément, un appel à manifestation d'intérêt autour de l'innovation sociale peut venir en appui des dynamiques de PTCE. La politique de soutien à l'ESS est synthétisée dans le Règlement d'Intervention régional dédié à l'ESS et l'Innovation sociale qui rappelle les différents dispositifs et témoigne du soutien au PTCE Sud Aquitain. Cette ligne est amenée à évoluer dans les années à venir en fonction de l'évolution des logiques de PTCE et des initiatives qui émergent.”

Bérénice Delpeyrat-Vincent

Ancienne vice-présidente à l'innovation sociale du
conseil régional Aquitaine
lors des rencontres PTCE du RTES le 28/02/14

[Repères]

FOCUS

3 thématiques sur les questions
de transversalité, de lieu, de ruralité et de développement

[Afin de compléter la présentation de repères quant aux rôles des collectivités dans les dynamiques de PTCE, trois sujets d'attention font l'objet d'un éclairage particulier :

- **La transversalité** au sein des collectivités territoriales
- **Le lieu** : levier opérationnel, économique et stratégique
- Les spécificités de la coopération **en milieu rural**]

1 LA TRANSVERSALITÉ AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les PTCE couvrent des territoires et des champs d'activités qui traversent plusieurs domaines de compétences. Mixant les secteurs (culture, agriculture) et domaines d'intervention (insertion, développement économique), ils se confrontent aux cloisonnements des services, des compétences et des territoires.

Cette réalité est ressentie tant par les acteurs que par les élus et techniciens. **La question de la transversalité au sein des collectivités est un frein au développement des PTCE**, et plus largement de l'économie sociale et solidaire. Elle est plus ou moins prégnante en fonction de leur taille.

Dans les communes et intercommunalités, **le nombre réduit d'élus et les services de petites tailles facilitent l'approche transversale des projets**. Au sein de l'exécutif comme sur le terrain, les élus sont en capacité d'être en relation avec les responsables politiques et les porteurs de projets en proximité. Dans les services des collectivités, les personnels en charge des dossiers suivent cette même dynamique de collaboration inter-services.

Ce mode de collaboration interne **n'est plus efficient pour les collectivités de plus grande taille**. Aussi, des principes de fonctionnement sont mis en œuvre pour favoriser le traitement transversal et territorialisé des dossiers, par un travail de mise en relation entre les services et par une structuration territorialisée des politiques.

Le rôle des personnels des collectivités est souligné dans leurs fonctions complexes de sensibilisation, de conseil, de coordination. Le positionnement de l'exécutif (par la voix des présidents par exemple) en faveur de l'ESS, la présence d'élus en charge de ces questions, sont des leviers importants pour renforcer la prise en compte transversale de l'ESS. Elle l'est d'autant plus que la direction générale des services y est sensibilisée.

Des objets et supports à la collaboration sont témoignés, par le biais des Agendas 21 par exemple, pour leurs entrées transversales. L'établissement d'outils de référence, tel que témoigné avec le « Pacte pour le développement des territoires » en Île-de-France, permet de structurer une démarche transversale entre services et territoires.

Dans l'ensemble, nous constatons un développement des approches transversales par « contamination », progressivement et demandant beaucoup de temps pour établir des relations, pour participer aux multiples espaces de rencontres et de travail, formels et informels.

Champagne Ardenne, une stratégie économique régionale en transversalité qui s'appuie sur l'ESS

« La stratégie économique régionale « Champagne-Ardenne 2020 » prend en partie appui sur l'ESS pour développer les filières d'avenir mais également pour renforcer une économie de proximité au plus près des besoins de la population. La politique régionale vise donc à créer un écosystème favorisant la création d'activités et d'emplois ESS au plus près des besoins des territoires. C'est la raison pour laquelle les actions sont développées en transversalité et en coordination avec d'autres directions : formation professionnelle et orientation (formation des bénévoles et des salariés ESS, enseignement supérieur), recherche et l'innovation (innovation sociale), culture (consolidation des modèles économiques des acteurs culturels), lycées (sensibilisation des enseignants et des lycéens à l'ESS), agriculture (circuits courts, réseaux agricoles alternatifs), et vie associative (jeunesse et éducation populaire).

L'agence régionale de développement économique et de l'innovation, ID Champagne-Ardenne vient également en appui de la politique régionale avec deux chargés de mission respectivement dédiés à l'innovation sociale et à l'ESS.

La fluidité des relations entre les uns et les autres, en interne comme en externe (DLA, Champagne-Ardenne Active, ID Champagne-Ardenne etc...), fait que la connexion autour des projets se réalise au fil de l'eau, selon leur stade d'avancement. Par ailleurs, la Région Champagne-Ardenne pilote et anime le réseau d'appui à la création d'activités via un programme intitulé « Champagne-Ardenne Envie d'Entreprendre ». Les réseaux de l'ESS (CRESS, Champagne-Ardenne Active, URSCOP, ADIE...) y ont leur place et participent activement au programme d'actions et groupes de travail dont l'objectif est de créer une meilleure cohérence entre les outils techniques et financier afin de faciliter le parcours de l'entrepreneur. Ils y côtoient donc les chambres consulaires, les PFIL, les boutiques de gestion... Globalement, tout ceci contribue à la diffusion, à la meilleure connaissance et à l'appropriation plus large des enjeux et valeurs de l'ESS en région. »

MAISON DES SOLIDARITÉS DU PAYS DE BRAY

Mise en commun et transversalité pour un développement économique accessible aux publics prioritaires (Oise)

Les membres du PTCE « Maison des solidarités du pays de Bray », en Picardie, mettent en commun leurs structures et leur organisation afin de développer l'activité économique sur un bassin d'emploi rural et de la rendre accessible aux publics prioritaires.

Structuré autour d'un projet territorial de développement intitulé « Demain, le Pays de Bray », ce PTCE regroupe une association intermédiaire (Pays de Bray Emploi), une SARL dans les espaces verts (Chantiers nature), un organisme de formation (les Ateliers et Chantiers d'insertion du Bray), une association de services à la personne (Pays de Bray Services), une association de gestion des déchets (la Recyclerie du Pays de Bray), une association d'éco-construction (Les Sens du Bray).

Lauréat du premier appel à projets gouvernemental en 2013, ce PTCE constitué sous forme d'une SCIC « Maison de l'économie solidaire du pays de Bray » fait le choix d'optimiser le suivi des parcours des personnes éloignées de l'emploi. Cette dynamique est complétée par un fort investissement mutualisé des membres de la SCIC en faveur de la formation professionnelle autour de deux principaux axes : les éco-activités et les services de proximité.

La Maison de l'économie solidaire représente aujourd'hui 145 ETP (équivalents temps plein) et dispose de plusieurs partenaires institutionnels (Commune de La Chapelle aux Pots, Communauté de communes du Pays de Bray, ex-Conseil régional de Picardie, Université de Picardie, CCI de l'Oise...).



PÔLE SUD AQUITAIN

Pôle de coopération Sud Aquitaine, un PTCE porteur du service de développement économique (Landes)

Situé au sud des Landes, le pôle Sud Aquitain est porté par le comité de bassin d'emploi et regroupe une pluralité d'acteurs publics et privés.

En l'absence d'agence de développement économique, la communauté de communes Seignanx et la commune de Tarnos missionnent le CBE pour y promouvoir et structurer l'ESS. Le PTCE intervient notamment dans les champs de la formation (développement d'un centre de formation territorial), dans l'appui à la création d'activités, l'animation territoriale et la recherche et le développement.

Son plan d'action est construit autour d'axes structurants en lien avec les attentes du territoire, tels que le développement d'offres en matière d'écoconstruction et d'écohabitat, la création d'une école régionale de l'ESS, la finance solidaire ou la mise en place d'un projet sur les circuits courts alimentaires.

Lauréat du premier appel à projets PTCE gouvernemental en 2013, le pôle Sud Aquitain s'est installé en 2014 dans de nouveaux bâtiments de 6 500 m² pensés comme supports à la coopération.

Une vingtaine d'entreprises de l'ESS représentant plus de 100 salariés participe au fonctionnement de ce pôle : la SCIC Eole (restauration d'entreprise d'insertion), la SCIC PERF (organisme de formation), trois groupements d'employeurs, un pôle aéronautique, une pépinière d'entreprises et une CAE (119 porteurs de projets déjà suivis), un PLIE, une ETTI en projet, etc. À celles-ci s'ajoutent des acteurs régionaux : l'URSCOP, Aquitaine active, la CRESS Aquitaine, des OPCA (Uniformation...). Les entreprises locales sont également très présentes avec plus de 200 entreprises mobilisées en permanence.

Les bâtiments ont bénéficié du soutien du programme d'investissement d'avenir et de plusieurs collectivités territoriales : conseil régional d'Aquitaine, conseil général des Landes, communauté de communes de Seignanx, ville de Tarnos.

2 LIEU : LEVIER OPÉRATIONNEL, ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE

Pour une grande part d'entre eux, les projets territoriaux de coopération économique intègrent la gestion d'un équipement immobilier ou foncier. Zone d'activité, espace de « co-working », Tiers-lieu ou hôtel d'entreprise... Autant de représentations de lieux de développement qui sont autant d'objets de mutualisation.

Le lieu est souvent une étape de maturation des projets. Il est rarement, voire jamais, le point de départ d'une dynamique ou limité à un effet vitrine de l'ESS. Il vient renforcer la coopération entre les membres et au-delà de ses membres.

Aussi, la question du lieu au sens large (bureaux, local d'entreprise, terrains agricoles, zones d'activités) répond à plusieurs besoins des acteurs et peut remplir des fonctions stratégiques et opérationnelles à souligner :

- Le lieu est un **outil d'identification et de visibilité** de l'ESS, un endroit qui donne à voir et qui matérialise la coopération. Il participe à la sensibilisation des populations et des acteurs qui y trouvent un point d'ancrage de l'ESS.
- Le lieu est un **espace de coopération** où se réunissent les acteurs, espace d'émulation où se construisent les coopérations. Les lieux de travail mutualisés favorisent l'interconnaissance et le brassage entre les porteurs de projets.
- Le lieu est un **objet de mutualisation** qui participe du modèle économique du PTCE, par la location d'espaces de travail et le développement de services (administration, gestion, conciergerie...).
- Le lieu est un **levier d'implication des collectivités** qui sont en capacité d'investir dans le cadre d'aménagement de zones d'activités ou de reconversion de patrimoine.

Ces constats et attendus amènent à considérer la question immobilière et foncière comme un levier important au plan opérationnel, économique et stratégique. Elle inscrit les PTCE dans les politiques d'aménagement des territoires avec un intérêt réciproque des collectivités, qui favorisent le développement économique solidaire de certains territoires, et des acteurs qui trouvent ainsi des appuis en termes de financements et de trésorerie.

Il est à noter toutefois que l'investissement immobilier et foncier ne suffit pas à la création de dynamiques de coopération qui vont au-delà de la mise en commun de moyens. Aussi, des points de vigilance sont témoignés par les acteurs :

- les projets immobiliers sont des projets longs et complexes à mettre en œuvre. Ils peuvent avoir un effet démobilisateur dans le temps ;
- ils peuvent impacter la relation entre les acteurs et les partenaires publics, par la complexité des sujets (techniques, économiques, financiers, architecture...) et par le rôle enfermant qu'ils font jouer à chacun (investisseur-bénéficiaire, propriétaire-locataire) ;
- enfin, l'implantation dans un bâtiment a un effet sur les acteurs qui peuvent avoir une tendance à l'institutionnalisation vécue comme un frein à la créativité, à l'innovation et à la relation directe aux habitants et aux acteurs.

Les Ateliers de Castres

Début 2016, le Pôle Tarnais de Coopération Économique Les Ateliers a inauguré ses nouveaux locaux.

L'ancien bâtiment industriel a été rénové par la foncière ETIC® spécialisée dans l'acquisition, la rénovation et la gestion de centres dédiés aux acteurs du développement durable et financé par des investisseurs solidaires. ETIC est propriétaire des bâtiments et a investi 2,8 millions d'euros pour l'acquisition et la rénovation de la friche à Castres, avec un cofinancement de la Caisse des Dépôts et Consignation. Plusieurs banques et partenaires financiers ont également participé au montage de l'opération: Crédit Coopératif, la NEF, TRIODOS et IÉS – Initiatives pour une Economie Solidaire – société de capital risque solidaire de Toulouse. La région Midi-Pyrénées, le département du Tarn, l'agglomération Castres Mazamet et l'ADEME à travers l'appel à projet « bâtiment économe » soutiennent et participent au financement de la rénovation à hauteur de 15%.

Pôle de coopération Sud Aquitaine

Fin 2014, le Pôle de Coopération Sud Aquitaine inaugurerait ses nouveaux locaux situés au cœur de l'Espace Technologique Jean Bertin dans une zone industrielle et portuaire qui compte plus de 3000 salariés sur 300ha. Les entreprises impliquées dans le pôle ont directement participé à la conception, la construction et la rénovation de bâtiments éco-responsables et à basse consommation d'énergie.

Partout sont déclinés les partis pris de transparence, de relations entre les niveaux, d'accueil des personnes, et une attention particulière a été accordée aux espaces de rencontres informelles : terrasse, coin café, coursive... la mutualisation des espaces et des moyens devant transparaître dans la conception même des locaux. La réutilisation de l'ancien et la réunion des différentes fonctions du Pôle autour d'un hall commun limitent l'étalement sur le site et préservent le foncier comme le paysage. Les investissements de près de 7 millions d'euros ont pu être réalisés avec le concours de la Caisse des Dépôts, du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Départemental des Landes, de la Communauté de Communes du Seignaux, de la Commune de Tarnos, et de l'ADEME, complétés par un emprunt de plus de 2 millions d'euros par le Comité de Bassin d'Emploi.



LE MULTIPLE

Un lieu d'expérimentation des nouvelles tendances économiques

Le Multiple est né du triple constat sur le territoire Toulousain d'un besoin des entreprises sociales et artisanales d'accès à des locaux, d'un besoin de favoriser les collaborations et mutualisations entre entreprises et de revitalisation des filières artisanales traditionnelles de la région.

Porté par la SCIC « Les Imaginations Fertiles », le PTCE « Le Multiple » est un lieu d'expérimentation, d'innovation sociale et de développement économique. Issu d'une rencontre entre des acteurs de l'innovation sociale, artisanale et technologique, ce lieu associe espaces de travail, espace show-room, des savoirs faire artisanaux locaux, des ateliers de fabrication fablab avec imprimantes 3 D, un accompagnement à l'innovation collaborative par les usages (« méthode MIAOU »)... le tout avec Fabcafé et espace restaurant.

L'immersion des structures accueillies leur permet de bénéficier d'un écosystème créatif, aux multiples compétences, métiers et savoir-faire.

Installé sur une ancienne friche industrielle de 4000m² à la frontière des quartiers sensibles du Mirail et du centre-ville de Toulouse, le Multiple favorise la mixité des publics par l'organisation d'événements ouverts à tous sur ce lieu où circulent en moyenne 1500 personnes par jour. Le Multiple est notamment organisateur du FabLab festival.

Ce PTCE, à l'origine de la création de 20 emplois directs, dispose du soutien de Toulouse Métropole avec une aide à l'acquisition du foncier d'entreprise aboutissant en 2013 à la signature d'une convention de gestion des lieux. Aujourd'hui, l'équipe chargée d'animer le dispositif Première Brique, incubateur d'innovation sociale lancé par Toulouse Métropole et co-porté avec Midi-Pyrénées Actives, est présente au Multiple 2 journées par semaine.



LES ATELIERS DE CASTRES

Un pôle de l'ESS et du développement durable au sein d'un ancien bâtiment industriel

Les Ateliers de Castres sont nés du constat d'un manque de moyens et de visibilité des entreprises de l'ESS sur un territoire urbain-rural fragile et enclavé de 150 000 habitants.

Lauréats du premier appel à projet gouvernemental « PTCE » en 2014, les Ateliers de Castres sont portés par une SCIC qui a pour objectif de favoriser le développement des structures accueillies, par la location et la mutualisation d'espaces et de services, l'organisation d'événements ou encore l'accompagnement des porteurs de projets notamment en facilitant l'accès aux financements.

Ainsi, dans le but de favoriser de nouveaux modes d'organisation du travail et d'encourager des stratégies de coopérations et de mutualisations, les Ateliers sont à la fois un terrain d'expérimentation et d'entrepreneuriat, un lieu d'innovation et de recherche en faveur du développement local durable.

Les Ateliers redonnent vie à une ancienne friche industrielle de 3 500 m², rénovée aux normes HQE, pour y accueillir des bureaux et espaces de coworking, une recyclerie, des espaces de vente de produits locaux, un restaurant...

Ce pôle de l'ESS et du développement durable se développe ainsi autour de quatre filières d'activités : Circuits-courts alimentaires (magasin de producteurs, site internet de vente de paniers, restaurant d'insertion), Textile-artisanat (espaces et outils de vente et de production mutualisés), Environnement et économie circulaire (recyclerie de mobiliers), et Culture (parc matériel mutualisé, mise en réseau et valorisation de l'offre culturelle du territoire).

Les Ateliers de Castres disposent du soutien du Conseil régional de Midi-Pyrénées, du Conseil départemental du Tarn et de l'agglomération de Castres, sur la composante immobilière (voir page de gauche).



Les spécificités de la ruralité méritent d'être soulignées tant elles impactent les problématiques et les démarches de coopération. Le monde rural est confronté à des phénomènes de désertification, de vieillissement et d'appauvrissement des populations, renforçant la nécessité de trouver des réponses nouvelles par un développement local durable.

La qualité de l'environnement, les savoir-faire, le patrimoine naturel et culturel... sont autant d'atouts de ces territoires. Restent que les **freins témoignés relatifs à la faible densité des acteurs** (économiques et sociaux) et à la **faiblesse des moyens publics** sont particulièrement difficiles à dépasser.

Ces problématiques spécifiques appellent les acteurs en milieu rural à **des démarches singulières et à s'inscrire dans des logiques participatives fortes**. La mobilisation et l'implication des habitants devenant une pratique fondamentale de développement des projets.

Les PTCE peuvent permettre de faire face aux problèmes de désertification, d'appauvrissement, de vieillissement des populations, et peuvent être une sorte de bouclier rural comme en témoignait Philippe Hervieu lors de la journée PTCE de 2014.

Le **programme Leader**, Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale, qui était un des axes du Feader, peut être un appui intéressant pour des PTCE en milieu rural. Il s'agit en effet une méthode de mise en œuvre intégrée de développement rural.

Elle s'appuie sur un groupe d'action locale (GAL) qui réunit des acteurs publics et privés représentatifs, et qui décide lui-même des actions à conduire par rapport à sa stratégie locale de développement.

Certains PTCE participent aux comités de programmation, c'est le cas par exemple du PTCE du Centre Isère qui participe aux comités de deux programmes Leader pilotés par chacune de 2 collectivités territoriales du Pays Voironnais et du Sud Grésivaudan (élargi à Royans-Vercors) qui composent le Centre Isère. Cette participation est intéressante notamment pour repérer des projets susceptibles de s'inscrire dans la dynamique du pôle et de l'ESS. Un travail de repérage des PTCE impliqués dans ce type de démarches pourrait utilement être mené.

"Les PTCE peuvent jouer un rôle de levier d'égalité des territoires"



Fanélie Carrey-Conte, députée de Paris



DE FIL EN RÉSEAUX

La coopération au service du développement local rural (Creuse)

De fil en réseaux est constitué d'associations, d'entreprises, de coopératives..., toutes implantées sur et autour du plateau de Millevaches, cultivant la même envie de le maintenir vivant et d'élargir leur action aux domaines de la transition énergétique et de la mobilité des personnes. Aujourd'hui, le pôle est composé de 14 structures qui travaillent dans des domaines très différents. Il coordonne l'accueil de nouveaux habitants, oriente les habitants vers les personnes et/ou structures à même d'appuyer leurs démarches, relaie et appuie la politique de soutien à l'économie sociale et solidaire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et coordonne un travail sur la résilience du territoire.

L'association fonctionne au moyen de groupes de travail thématiques qui réunissent porteurs de projet, associations, collectivités, entreprises... Ces thématiques proviennent de besoins émergents sur le territoire. A titre d'exemple, c'est dans le cadre de groupes de travail sur le logement qu'un projet de SCIC pour le développement de l'éco-construction et de l'éco-rénovation a vu le jour et se construit aujourd'hui, notamment par la réalisation d'un éco-lotissement.

Autre exemple, dans le cadre de l'accueil de nouveaux habitants, De fil en réseaux propose des solutions pour quelques jours ou quelques semaines en logement-passerelle (afin de découvrir le territoire et tisser les premiers liens), des accompagnements à la création d'activité, des possibilités de tester les activités ou installations agricoles, et au-delà, crée du lien social à travers de multiples événements et rencontres.



FIGEACTEURS

Le développement économique par les coopérations, la transversalité et l'innovation sociale et solidaire (Lot)

FigEActeurs intervient sur un bassin d'emploi rural marqué par les filières de la mécanique et de l'aéronautique. Ce territoire rural de 39 000 habitants, bien que dynamique économiquement, rencontre plusieurs problématiques telles que le déclin agricole, une mobilité géographique délicate ou encore des parcours professionnels contraints, notamment par le besoin en main d'œuvre de certaines entreprises qui vient déstabiliser d'autres secteurs d'activités, comme l'artisanat et l'agriculture.

Face à ce constat, 5 acteurs territoriaux (Fermes de Figeac, Association « Mode Emploi », APEAI, REGAIN et l'IUT) comptant plus de 380 salariés ont créé en 2015 une association : « FigeActeurs, la Fabrique » afin de répondre à ces défis en assurant un développement économique local durable par les coopérations, la transversalité et l'innovation sociale et solidaire.

Figeacteurs développe plusieurs activités, dans le domaine de l'alimentation et des circuits courts (distributions alimentaires de proximité (paniers, restauration collective...), de l'énergie et de l'environnement (parc collectif de toits photovoltaïques, valorisation du bois local...) mais aussi dans l'appui au développement d'activités (accompagnement RH de TPE en milieu rural, crèche inter-entreprises, GTEC...) et à une stratégie territoriale. Le PTCE, en cours de structuration, dispose d'un collège « collectivités territoriales et partenaires institutionnels » mais ne bénéficie pas pour l'instant de fonds publics.

A l'avenir, Figeacteurs souhaite notamment installer une équipe d'animation, mobiliser l'épargne locale, mutualiser des compétences, mettre en œuvre un parc éolien citoyen, développer des services aux entreprises, participer au projet alimentaire territorial, mettre en place un conseil scientifique avec des réseaux partenaires...

Retours sur le séminaire national des 3 et 4 mai 2016

Le séminaire des 3 et 4 mai consacré au rôle des collectivités dans les dynamiques de Pôles Territoriaux de Coopération Economique a réuni plus de 110 participants. Présentation de l'étude menée auprès d'une cinquantaine de pôles, nombreux témoignages de pôles et de collectivités, visite le 3 mai de 2 pôles du territoire... Autant d'occasions de partager la dynamique de projets misant sur la coopération entre plusieurs acteurs pour mettre en œuvre des modèles économiques, hybrides, innovants, mais parfois complexes, pour répondre aux besoins du territoire.

MARDI 3 MAI - visite des PTCE du territoire

10h30 / 13h30 - Rencontre aux Ateliers de Castres, pôle tarnais de coopération économique, www.les-ateliers.co

15h / 17h - Rencontre au Multiple, espace de coworking et FabLab à Toulouse, www.le-multiple.com

MERCREDI 4 MAI - séminaire

9h30 - Accueil de la journée par **Christophe Lubac**, maire de Ramonville-Saint-Agne et **Jacques Oberti**, président du Sicoval.

9h45 - Ouverture des travaux par **Marie Meunier**, conseillère régionale déléguée à l'ESS du Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et par **Christiane Bouchart**, présidente du RTES.

10h / 12h30 - Le rôle des collectivités locales dans les démarches de PTCE :

Introduction par **Henri Arevalo**, conseiller communautaire du Sicoval, vice-président du RTES.

- Principaux enseignements de l'étude actualisée auprès de 70 pôles, par **Sébastien Cornu**.
- Retours et regards complémentaires de pôles et de collectivités partenaires. Avec notamment: **Mathieu Barrois**, PTCE Matières et Couleurs du Lubéron et **Jean Brieuessel**, adjoint à la ville de Lauris ; **Philippe Chemla**, SCIC Tétris et **Valérie Têtu**, chargée de mission ESS du Pays de Grasse ; **Dominique Hays**, écopôle alimentaire de la région d'Audruicq ; **Jean Goût**, Ateliers de Castres et sous réserve un représentant de la ville de Castres ; **Antoine Maurice**, directeur du Périscope.
- Débat et échange avec la salle.

Laurent Fraisse, socio-économiste, membre associé au LISE, grand témoin de cette journée.

14h / 15h30 - 4 Ateliers accueillis au Périscope

- La loi NOTRe et ses conséquences pour le soutien à l'ESS des collectivités.
- Les évolutions de la structuration régionale des acteurs, quel rôle possible en soutien aux pôles ? , animé par **Armand Rosenberg** et **Sébastien Cornu**.
- L'accompagnement des pôles et le rôle des collectivités, animé par **Nicolas Almodovar**, Coorace et **François Bernard**, MES.
- Financements et modèles économiques des PTCE, animé par **Françoise Bernon**, Labo de l'ESS et Jean **Bernard Koechlin**, pôles NOE.

15h45 / 16h30 - Table ronde de synthèse,

animée par **Rachid Cherfaoui**, PTCE du Pays de Bray, avec **Pierre Langlade**, président de Coorace, **Patrick Pignard**, conseiller délégué à l'ESS du département Haute-Garonne ; **Hugues Sibille**, président du Labo de l'ESS ; et **Laurent Trogrlic**, vice-président du département de Meurthe-et-Moselle et président de la commission Economie de l'AdCF.



Présentation de l'étude actualisée par Sébastien Cornu.

Intervention de Laurent Fraisse, socio-économiste, membre associé au LISE

« La loi ESS et les deux appels à projets gouvernementaux ont été un formidable accélérateur pour les PTCE. Au départ, il s'agit surtout d'une dynamique ascendante dans les territoires. Un certain nombre d'élus et de collectivités qui, avec les entrepreneurs de l'ESS, ont pris le risque de soutenir ces PTCE, avant leur reconnaissance institutionnelle, et alors qu'ils n'étaient pas forcément très bien compris par les partenaires du territoire.

Les élus à l'ESS ont un rôle clé à jouer pour continuer de soutenir les PTCE non plus dans leur émergence mais dans leur consolidation et leur développement. Ils participent ainsi à l'un des objectifs des PTCE qui est de **dépasser l'éparpillement et la fragmentation** des acteurs de l'ESS dans les territoires. Cela fait écho aux autres fonctions des PTCE que sont le **décloisonnement entre entreprises ESS et hors-ESS** ; le **portage du changement d'échelle de l'ESS** par une forme originale d'innovation organisationnelle, qui préserve l'autonomie du projet de chaque membre du PTCE tout en offrant des possibilités de coopération économique ; ou encore la participation à la co-construction du développement économique territorial par une **vision stratégique et partagée du territoire** avec les collectivités.

Le soutien des collectivités aux PTCE passe souvent par une **facilitation dans l'accès à un lieu** (qui vient favoriser la coopération concrète entre membres des PTCE mais qui est souvent le résultat d'une coopération déjà existante). Les collectivités ont également un rôle à jouer dans la **gouvernance** des PTCE. Aujourd'hui, elles interviennent souvent dans un deuxième cercle de coopération. Il faut se demander quelle place les collectivités doivent avoir dans la gouvernance : au sein d'un conseil d'administration, d'un comité de pilotage...?

Pour terminer, voici quelques pistes d'actions pour les collectivités dans leur soutien aux PTCE. Ceux-ci devraient être inscrits comme un **axe stratégique des plans de développement économique** des collectivités ; et ces dernières devraient poursuivre leur soutien aux PTCE pas seulement en terme d'ingénierie mais aussi **financièrement**. Les PTCE constituent d'ailleurs un objet qui permet de mener une **politique publique transversale** en ce qu'ils touchent tous les acteurs économiques. Les collectivités peuvent aussi **participer à l'expertise partagée** sur les PTCE, leur définition, modèle économique. Mais aussi sur la **valorisation et le repérage de leurs impacts** : sur les membres des PTCE, sur les territoires, et sur la création d'activités et d'emplois. »



DOMB'INNOV

Un besoin continu de pédagogie autour de l'ESS

« On constate des besoins toujours importants de pédagogie autour de l'ESS, pour les élus essentiellement. Les techniciens sont de mieux en mieux sensibilisés. C'est la même question sur l'utilité sociale qui va au-delà des critères quantitatifs, notre difficulté à justifier de l'intérêt général est réelle en raison du travail important qu'impliquent les démarches d'évaluation de l'Utilité Sociale en termes de mesure des impacts et d'appropriation de ces outils d'évaluation et de ces logiques. Ces approches de l'ESS restent finalement bien souvent une question politique qui n'est pas neutre, et donc fortement soumise aux alternances. »

Armand Rosenberg
Directeur de projet

ÉCOPÔLE ALIMENTAIRE DE LA RÉGION D'AUDRUICQ

A quoi sert-il d'être lauréat ?

« Le fait d'être lauréat de l'appel à projet national symbolise la reconnaissance morale que la coopération est une valeur sûre pour progresser vers le bien vivre alimentaire en général et vers l'agroécologie en particulier. Cela permet aussi l'obtention de moyens plus conséquents, pendant 3 ans, pour surmonter les séquences complexes de notre pari. Et cela permet d'expérimenter, de faire ce que nous devrions plus que jamais devoir faire dans les temps de mutation économique que nous avons à vivre : réfléchir en agissant. Au-delà d'une pratique guidée par quelques valeurs, il s'agit que cette pratique vive et valide autant que faire se peut une pensée conceptuelle résolument neuve de l'économie, analysée ici avec l'appui de Christian du Tertre par le prisme de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. »

Dominique Hays
Directeur de projet (avril 2016)

L'impact de la réforme territoriale sur les PTCE

L'impact de la réforme territoriale sur les PTCE, et plus largement sur l'ESS, a été abordé dans un des ateliers. L'un des enjeux pour l'année 2016 qui a été pointé est l'inscription de l'innovation sociale et des PTCE, ou a minima des démarches de coopération économique territoriales, non seulement dans la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire, mais surtout dans les stratégies régionales de développement de l'économie, de l'innovation et de l'internationalisation (SRDEII). Cette inscription pourra ensuite être un point d'appui pour le soutien des autres niveaux de collectivités, dont les actions en matière économique doivent s'inscrire dans le cadre du SRDEII, qui a valeur prescriptive.

Le rôle du département a également été précisé, compte tenu de la suppression de la clause de compétence générale, et de l'interdiction d'aides directes à l'entreprise. Ainsi, pour Laurent Trogrlic, vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle en charge de l'économie et de l'attractivité: *«dans le cadre de l'évolution territoriale récente [avec la loi NOTRe], il faut tout de même rappeler que les Conseils départementaux peuvent trouver des portes d'entrées pour soutenir les PTCE, non plus par la compétence « développement économique » mais en matière de solidarité territoriale ou d'insertion.*

De plus, sur les PTCE, l'ensemble des échelons territoriaux doivent se mettre autour de la table afin de mutualiser leur appui financier ou technique à ces pôles. Aujourd'hui on assiste à une montée en puissance du bloc communal et intercommunal qui doit encore s'approprier le soutien à l'ESS. Et en ce moment, les porteurs de PTCE peuvent profiter de la mise en place des schémas régionaux d'ESS pour trouver des interlocuteurs dans leurs territoires qui soient en capacité de les aider.

Il faut structurer un écosystème territorial favorable aux porteurs de PTCE. Et pour les Conseils départementaux cela passe notamment par les aides à l'investissement de projets intercommunaux (avec des critères « innovation sociale » ou des clauses d'insertion) ou encore par les plateformes d'ingénierie qui peuvent apporter un savoir-faire aux collectivités du bloc communal et les orienter vers des projets d'ESS tels que les PTCE ».



Atelier «Financements et modèles économiques des PTCE».

MATIÈRES ET COULEURS DU LUBERON

Une nouvelle organisation des compétences territoriales qui se met en oeuvre

En septembre 2014, sous l'impulsion de la Région et en présence du préfet de Vaucluse, la scic ôkhra organise un séminaire des partenaires publics de la coopérative afin de réfléchir à une stratégie commune de développement. En réunissant tous ses partenaires, techniciens et élus de la Région, du Département, de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon et de la commune de Roussillon, cette rencontre fructueuse débouche sur la décision du renforcement de la présence des collectivités publiques au capital d'ôkhra, une restructuration du projet visant à retrouver des marges de manœuvre, et une volonté de développer une dynamique de pôle territorial de coopération économique.

Un processus de réflexion collective avec les acteurs économiques et les élus du territoire s'engage alors avec le CBE du Pays d'Apt qui travaille depuis plusieurs années sur la GPECT. La couleurs et les matériaux bio-sourcés sont identifiés et choisis comme filières support. Les nombreux maillages tissés par la SCIC avec les acteurs locaux et les collectivités portent leurs fruits, et les engagements de chacun consolident la candidature à l'appel à projets national PTCE 2015 dont le PTCE « matières et couleurs du Luberon », porté par la scic ôkhra est lauréat en janvier 2016

Aujourd'hui, l'évolution des compétences des collectivités territoriales avec la loi NOTRe nécessite l'élaboration de nouvelles conventions de partenariat entre la Région PACA, le Conseil départemental de Vaucluse et la Communauté de Communes Pays d'Apt-Luberon pour soutenir le PTCE pour un développement économique, touristique et culturel en milieu rural.

Introduction des travaux, avec de gauche à droite: Jacques Oberti, Christiane Bouchart, Marie Meunier, Henri Arevalo et Christophe Lubac (absent sur la photo).



Intervention introductive de Christiane Bouchart, présidente du RTES

« Les PTCE constituent une démarche novatrice car transversale, collective, décloisonnante et transformatrice. Cette démarche s'inscrit, au delà du champ de la coopération, dans celui de la transition vers une économie durable et est ancrée dans les territoires et contribue à en développer la richesse.

S'il va de soi que ce sont avant tout les acteurs économiques, producteurs et consommateurs, qui permettront par leurs initiatives et leurs comportements le changement d'échelle de l'ESS, nous pensons au RTES que ce mouvement sera d'autant plus fort qu'il sera accompagné avec volontarisme par les collectivités.

Les PTCE sont pour nous des outils et démarches au service de cette ambition collective. Ce concept séduit, y compris en Europe, et beaucoup d'initiatives, diverses et variées, qui fleurissent partout en France, s'en revendiquent et le font évoluer.

L'implication des collectivités est un facteur favorable pour l'émergence, la mise en place et le développement des PTCE. En effet, les collectivités sont des « accélérateurs » de développement socio économique. Elles le sont pour de nombreux projets économiques traditionnels qui bénéficient de moyens humains et financiers bien largement supérieurs à ceux consacrés à l'ESS. Les collectivités garantissent aussi la bonne intégration territoriale des projets répondant aux besoins des populations, fondement de l'économie solidaire. Lorsqu'elles sont dans une optique de transformation, les collectivités coorganisent un écosystème de développement endogène et durable.

Ce séminaire est bienvenu car il nous faut explorer la problématique de la posture des collectivités d'autant que leurs élu-es et leurs technicien-es sont en attente de nouveaux outils et de modes de co-production de la politique publique. Les acteurs sont également demandeurs d'éléments pour inscrire pleinement les PTCE dans les politiques de développement des territoires ».

Intervention d'Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS - Risques et pistes d'actions pour la 2ème phase de développement des dynamiques de PTCE

« Suite à ce séminaire, je reviens encore plus convaincu que **les PTCE sont une intuition géniale !** Une intuition géniale, tournée vers l'avenir, puisqu'il s'agit de co-constructions et d'économie de proximité.

Suite à une première phase intéressante pour les PTCE, on entre à présent dans une deuxième phase qui n'est pas gagnée, avec des risques tels que la **fragilité du modèle économique des PTCE**, une fragilité dans leurs relations avec les collectivités territoriales elles-mêmes en difficultés, et une **faiblesse de l'animation nationale des PTCE** par l'État comme par l'inter-réseau qui reste fragmenté.

Face à ces risques, il y a des pistes d'actions possibles. Tout d'abord, passer d'une visibilité communicante des PTCE parce qu'innovants à une **visibilité liée à leur impacts**, à leur effets dans les territoires.

Il s'agit aussi de **capitaliser sur nos connaissances** pour le moment éparses sur les PTCE et leur modèle économique.

Ensuite, discuter entre membres de l'inter-réseau pour se demander comment arriver à une **réelle animation nationale des PTCE** ? Les PTCE pourraient également mettre en place une **plateforme collaborative** et faire une proposition globalisée d'un fonds d'ingénierie PTCE, auprès de la Caisse des Dépôts mais aussi dans le cadre du Fonds Social Européen.

En effet, il devrait y avoir une **meilleure intégration des PTCE dans les politiques nationales et européennes**. Au niveau national, il faut que la nouvelle déléguée interministérielle à l'ESS intègre le soutien aux PTCE dans ses objectifs. On voit aujourd'hui qu'il y a un fonds à l'innovation sociale de la BPI (FISO) car il y a eu un travail au niveau national. On pourrait imaginer un **Crédit d'Impôts Recherche** pour soutenir l'innovation sociale. Les PTCE doivent encore mener des batailles pour se faire reconnaître, être légitimes au même titre que les pôles de compétitivité. Au niveau européen, j'observe que les PTCE sont en phase avec ce qui se joue actuellement au niveau communautaire, notamment sur l'innovation sociale. »



Table-ronde de synthèse avec de gauche à droite: Hugues Sibille, Patrick Pignard, Rachid Cherfaoui, et Laurent Trogrlic et Pierre Langlade (absents sur la photo).

8 LEVIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PTCE

L'étude sur le rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE participe d'une meilleure connaissance de ces démarches qui associent entre autres des acteurs de l'ESS, des entreprises et des collectivités publiques. Le concept de PTCE et les projets sont à un stade d'émergence et d'amorçage propices à l'expérimentation, à l'innovation et à la créativité. Les enseignements de l'étude confirment la nécessité d'un accompagnement des initiatives qui soit souple et qui s'inscrive dans la durée..

- 1 **Faire œuvre de pédagogie sur l'ESS**, présenter et diffuser ses valeurs, ses atouts, et ses réalisations. L'ESS est méconnue du grand public, des médias, des responsables politiques, des acteurs. Et cela reste l'un des principaux freins à son développement. Cette réalité renforce l'ambition de visibilité de l'ESS conférée à certains PTCE.
- 2 **Inscrire les PTCE, et plus largement le soutien à la coopération économique territoriale, dans les différents cadres contractuels**, qui structurent les politiques publiques et la redistribution, dans les schémas de développement économique, dans les stratégies d'innovation, au sein des contrats de projets... qui permettent la prise en compte des caractères socio-économiques et innovants de l'ESS et des PTCE.
- 3 **Organiser la transversalité à l'intérieur des collectivités** afin d'améliorer l'orientation des porteurs de projets ainsi que la veille, le repérage et les collaborations inter-services.
- 4 **Développer les coopérations inter-collectivités** favorisées par la présence croissante d'élus et techniciens en charge de l'ESS, et par le développement de contrats territoriaux de développement.
- 5 **Impliquer les têtes de réseaux et les acteurs de l'ESS dans des démarches de concertations territoriales pérennes**, leviers de mobilisation et de repérage des projets de coopération, de partage et d'approfondissement des enjeux sectoriels et territoriaux.
- 6 **S'appuyer sur les projets d'aménagement urbain, d'investissement et de mutualisation immobilière** et foncière comme outils d'implication et de mise en mouvement des parties prenantes, de visibilité de l'ESS, et d'émulation à la coopération.
- 7 **Soutenir l'emploi et les fonctions de coordination et de recherche et développement** des projets de coopération dans le long terme.
- 8 **Accompagner les démarches en mobilisant les compétences** internes aux collectivités ainsi que les dispositifs et ingénieries externes (DLA, agences de développement économique, de l'innovation, de la culture).

[Repères]

ANNEXES

Ressources et exemples
d'inscription des PTCE dans les politiques publiques

A LISTE DES PÔLES DU PANEL (en 2013 et 2016)

PAGE	NOM DU PTCE	RÉGION
	3.EVA	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	ADN (Animation Démocratie Nature - Les Jardins du gros morne)	Martinique
	Ancrage Guyane	Guyane
	APEDEC EcoDesign FabLab (Projet 99 200)	Île-de-France
13	ARDAINES	Grand Est
36	Ateliers (Les) (Pôle tarnais de Coopération Economique)	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	BIO pour tous (La)	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	BOL (Le) (PTCE)	Auvergne-Rhône-Alpes
	Bou'Sol (Pain et Partage)	Provence-Alpes-Côte d'Azur
	CAP Solidaire	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
15	CIS-DT52 (Coopération industrielle et sociale pour le développement territorial)	Grand Est
	Cité de l'autre économie (La)	Bourgogne-Franche-Comté
	Clus'Ter Jura (Juratri)	Bourgogne-Franche-Comté
	Construire Solidaire	Île-de-France
	CoopAxis (Artefacts)	Centre-Val de Loire
11	Cursive Boutaric (La)	Bourgogne-Franche-Comté
	Créative des Métiers d'Arts (La)	Provence-Alpes-Côte d'Azur
11 ; 18	Culture & Coopération	Auvergne-Rhône-Alpes
27	DAMIER (Le) (cluster Musique Media Image Auvergne)	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
10 ; 39	De Fil en Réseaux	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	DEC (Dynamique emploi dans les Quartiers - Union Cépière Robert Monnier)	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
10 ; 21 ; 31	Dombes'Innov (porté par Valhorizon)	Auvergne-Rhône-Alpes
38	E ² =MC4 (PTCE - Opti'Vélo)	Île-de-France
	ECLIS (Eco Construction Locale & Initiatives Solidaires)	Bretagne
31	ECO TRANS FAIRE	Grand Est
10 ; 12 ; 13	Eco-Domaine en Pays d'Auge (ECOPYA)	Normandie
	EcOOparc (Cooproduction)	Grand Est
	ECOPAL (PTCE)	La Réunion
21 ; 23 ; 41	Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq	Hauts de France
15	Ecosolies (Les) (Le Solilab)	Pays de la Loire
	Entreprendre en Coopérant	Normandie
25	Entrepreneurs Solidaires en Centre Isère	Auvergne-Rhône-Alpes
	Epicentre Cowork (Tiers lieu d'économie créative et solidaire)	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	EPV (Eoliennes en Pays de Vilaine)	Bretagne
	ESS COOP (PTCE Cooperative Culturelle des Lacs de l'Essonne)	Île-de-France
39	FigeActeurs (PTCE)	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Florange e2i Ecologie Industrielle et Insertion (VALO')	Grand Est
	Fontaine O Livres	Île-de-France

PAGE	NOM DU PTCE	RÉGION
	Groupe Néo 56	Bretagne
	InnoVales (Alvéole)	Auvergne-Rhône-Alpes
	Interactifs (Les) (PRMA Poitou-Charentes)	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	Jeun 'ESS en action	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
9	Lille MétroPôle Solidaire (ex InitiativesETcité)	Hauts de France
10 ; 21 39	Matière et Couleurs du Luberon (PTCE – CBE du Pays d'Apt)	Provence-Alpes-Côte d'Azur
35	Maison des Solidarités du Pays de Bray	Hauts de France
	Mobilités innovantes en zone rurale	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
37	Multiple (Le) (ex La Serre)	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	NOLA (Nord-Ouest de Loire Atlantique)	Pays de la Loire
	Organic'Vallée	Languedoc Roussillon
29	Pays d'Ancenis (PTCE – CBE du Pays d'Ancenis)	Pays de la Loire
35	Pays de Bray (PTCE – Maison d'Economie Solidaire)	Hauts de France
24 ; 29	Périscope (Le) (ex PTCE du Sicoval)	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	PHARES (Le) (Pôle d'Hospitalité aux Activités à Rayonnement Ecologique et Solidaire)	Île-de-France
	PIERRE	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Pôle AlpEn (PTCE - Ulisse)	Auvergne-Rhône-Alpes
14 ; 35 36	Pôle de Coopération Sud Aquitaine	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	Pôle de Développement Environnemental Alpilles-Montagnette (PTCE – Comité d'Expansion 05)	Provence-Alpes-Côte d'Azur
	Pôle Laine du Pays des Sauges	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	Pôle Mobilité du bassin d'emploi du Havre	Normandie
	Pôle Services à la Personne PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
	Pôle Sud Archer	Auvergne-Rhône-Alpes
	PôleS NOE (RESEA 2P)	Île-de-France
	PTCE du Soissonnais	Hauts de France
	PTCE Niortais	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	PTCE Rennais pour l'innovation sociale, la construction durable et l'économie circulaire	Bretagne
	RE-SOURCES (Pôle de gestion des déchets des Alpilles)	Provence-Alpes-Côte d'Azur
	REALIS (Réseau Actif pour l'Innovation Sociale en Languedoc-Roussillon)	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Resto Passerelle (APPUI)	Île-de-France
26	SAVECOM (Société pour un avenir énergétique commun)	Grand Est
	SMAC 07 (Scène(s) de Musiques Actuelles en Ardèche)	Auvergne-Rhône-Alpes
18 27	TETRIS	Provence-Alpes-Côte d'Azur
	TRIVEO (PTCE)	Auvergne-Rhône-Alpes
25	Verrière (La)	Île-de-France
	Village documentaire de Lussas	Auvergne-Rhône-Alpes

B EXEMPLES D'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS FEDER/FSE

Programme Opérationnel National FSE 2014-2020

Extrait de l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion », Objectif spécifique 3 « Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire »

Les actions soutenues au titre de l'objectif spécifique 3 sont les suivantes :

L'appui à la définition et à la mise en œuvre des pactes territoriaux d'insertion et d'autres cadres de coordination ad hoc afin d'améliorer la gouvernance de stratégies territoriales d'insertion ; à ce titre, les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) pourront être soutenus dès lors qu'ils apportent des solutions en matière d'insertion des publics en difficulté innovantes eu égard aux défis environnementaux (chantiers de réhabilitation des milieux naturels et de préservation de la biodiversité) et aux besoins sociaux.

Programme Opérationnel FEDER 2014/2020 - Ex-Franche Comté

Dans le cadre de l'Objectif Spécifique 1.4 : « Accroître la compétitivité des entreprises et des filières », l'un des objectifs identifiés consiste en la structuration et l'organisation de filières (existantes ou émergentes) dans un écosystème performant. Le FEDER pourra soutenir de nouvelles filières locales de réemploi, valorisation matière ou énergétique, par le développement d'activités nouvelles ou par des coopérations, dans une perspective de développement d'une économie circulaire et d'écologie industrielle et territoriale créatrice d'emplois.

Les PTCE ne sont pas mentionnés en tant que tels mais pourront s'intégrer aux actions de l'objectif spécifique 1.4.

Programme Opérationnel FEDER 2014/2020 - Pays de la Loire

Dans le cadre de l'axe 3, Objectif Spécifique n°2 « Dynamiser la création d'entreprises », le programme envisage ainsi un soutien spécifique aux actions portées par des collectifs d'acteurs (notamment ceux de l'économie sociale et solidaire) se traduisant par l'émergence de pôles territoriaux de coopération économique ou toute autre action innovante dans leur phase d'émergence et de lancement.

Programme Opérationnel FEDER 2014/2020 - Ex- Picardie

Le pôle territorial de coopération économique apparaît aux côtés des pôles de compétitivité et des pôles d'excellence dans l'objectif spécifique d'« accroître le travail collaboratif entre partenariats publics et privés, en particulier dans les domaines de spécialisation pour accélérer la mise sur le marché de produits, procédés et services issus de la R et D collaborative » (page 44 et suivantes).

Programme Opérationnel FEDER 2014/2020 - Ex- Rhône Alpes

Page 100 « Le FEDER accompagnera les dynamiques et projets des différents acteurs régionaux pour développer des actions d'innovation sociale, tels que par exemple les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). ».

C INSCRIPTION DES PTCE DANS LES SCHEMAS REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT DE L'ESS

Aquitaine

Extrait du Règlement d'Intervention régional dédié à l'ESS et l'Innovation sociale: Politique régionale de développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale en Aquitaine (2013).

ORIENTATIONS STRATEGIQUES D'INTERVENTION (5 axes)

Axe 2 : Favoriser la coopération territoriale et la mutualisation des acteurs

La coopération est non seulement une valeur fondamentale de l'Economie sociale et solidaire mais surtout un moteur de développement sur lequel s'appuient les acteurs, que cela soit par le biais de collaborations ponctuelles, de mutualisations de moyens matériels et humains ou de création de structures communes, polarisant des fonctions et actions structurantes. Cet axe vise à soutenir ces différentes formes graduées de coopérations en proposant une aide sur les premières années, en ingénierie ainsi qu'un soutien à l'expérimentation du seul pôle territorial de coopération économique aquitain labellisé nationalement.

Champagne Ardenne

Dispositif régional Economie sociale et solidaire «PROGRESS»
Conseil régional Champagne Ardenne (volet reconduit en 2014)

Volet 1 : Démarche collective d'expérimentation territoriale

Objet : Soutenir les expérimentations territoriales portées par un collectif d'acteurs, afin de favoriser l'émergence de nouveaux emplois socialement utiles, ancrés sur les territoires.

L'objectif n'est pas seulement de consolider l'existant, mais de créer de nouveaux produits ou services, se positionner dans l'innovation économique, sociale et/ou technologique, articuler demandeurs d'emplois « fragiles » et besoins d'emplois locaux, entreprendre en coopérant etc.... L'enjeu est de valoriser les savoir-faire de l'ESS pour répondre aux besoins du territoire. Ces pôles expérimentaux de coopération économiques doivent donc combiner les intérêts de l'ESS avec d'autres opérateurs économiques pour renforcer les dynamiques de territoire et construire un modèle économique porteur de développement local durable. Ils doivent donc reposer sur une mixité d'acteurs qui définira un chef de file identifié relevant de l'ESS pour la mise en œuvre de l'ingénierie de projet et du processus de coopération.

Principes d'intervention (pré-requis nécessaire à la mobilisation du dispositif) :

- Un territoire d'action favorisant une coopération économique innovante,
- Une (des) filières économiques porteuses d'activités localement utiles,
- Une volonté de création d'emplois durables (ou d'insertion vers un emploi durable) et de qualité.

Le rôle des collectivités territoriales dans ce cadre peut être variable : elles peuvent contribuer à impulser la démarche, avoir une mission d'appui technique, s'engager dans un second temps.... En tout état de cause, le soutien des collectivités est totalement différent d'une logique de commande publique.

Nature et montant du soutien financier : sous forme de subvention, il est fixé à 80% maximum de l'assiette éligible définie au cas par cas selon la nature des projets (étude-action, formation, communication, frais de réunions ou autres charges nécessaires à la coordination et à la conduite de l'expérimentation), toute aide publique déduite, dans la limite de 30 000 €.

Cette expérimentation est limitée à 18 mois. Elle devra déboucher sur un rapport d'évaluation de l'expérimentation territoriale, accompagnée d'une proposition concrète de programme d'actions à 3 ans. En toute logique, la création d'activités et d'emplois, pressentie au démarrage de l'expérimentation, doit être envisageable dès la fin de celle-ci.

Le cas échéant, et selon la nature des activités qui seront créées, la mesure 4.2.3. du FSE ainsi que le volet 2 ou 3 de PROGRESS (appui à l'émergence de projets) pourront être mobilisés.

D EXEMPLES D'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES SCHEMAS D'AGGLOMERATION

Lille Métropole Communauté Urbaine

plan d'actions 2011-2014 du volet Economie Sociale et Solidaire (ESS) du Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE) « Changer l'ESS d'échelle pour changer le cap de l'économie métropolitaine »

Étudier la faisabilité et créer un pôle de coopération sur le territoire métropolitain

Tous les ingrédients existent sur le territoire métropolitain pour que le pôle de coopération soit à portée de main: ressources en recherche du côté des universités et centres de recherche, entreprises de l'ESS, souvent de petite et moyenne taille (TPE/PME), valeur de coopération, un objectif historique de l'économie sociale.

Il s'agira, dès lors de s'appuyer sur une aide à maîtrise d'ouvrage pour vérifier, à l'image de ce qui a été réalisé pour les pôles de compétitivité, si toutes les conditions nécessaires à la création du pôle de coopération sont réunies.

Nantes Métropole

plan d'actions Economie Sociale et Solidaire 2013/2014 de Nantes Métropole

III-Ressources et leviers d'actions

1 - L'ouverture d'un pôle de coopération sur l'Île de Nantes début 2014

Lieu d'initiative, d'expérimentation et d'innovation, ce projet a pour ambition d'inscrire de manière prégnante l'ESS au cœur du projet de l'éco-métropole nantaise et de rendre encore plus visible l'économie sociale et solidaire auprès du grand public. Pour ce faire, le pôle de coopération, animé par l'association Ecosolies, rassemblera une palette d'outils au service de la promotion, de la coopération, de la consolidation et du développement économique de projets en économie sociale et solidaire.

L'ouverture de ce pôle de coopération s'inscrit dans une logique de changement d'échelle pour la mise en œuvre d'une biodiversité économique favorisant, d'une part, l'essor de l'entrepreneuriat par la consolidation d'une offre de service territoriale en faveur des porteurs de projets et la pérennisation des structures à finalité sociale et, d'autre part, la création d'emplois pérennes sur le territoire.

Il se déploiera sur une surface totale de 9 000 m² dont plus de 4 000 m² de bâti et il permettra au territoire de bénéficier de l'un des premiers lieux « multi-fonctions » sur le champ de l'ESS en France, à partir du 1er trimestre 2014. L'offre de location : un espace polyvalent (900m²), l'espace cantine, les salles de réunion (de 92 à 20m²).

Saint-Etienne Métropole

PROCESS (Programme de Coopération de l'ESS en Loire Sud) 2012-2015

Axe 2.3.2 : Création d'un laboratoire in situ : Montage de Pôle Territorial de Coopération Economique

- Expérimenter un nouveau mode de coopération entre acteurs du territoire via le projet de cantine créative sur le quartier MPA (Manufacture Plaine Achille)
- Faire connaître la richesse économique et sociale des entreprises de l'ESS
- Sécuriser les moyens des entreprises de l'ESS
- Mutualiser les moyens liés aux activités des entreprises de l'ESS pour les optimiser
- Mettre en adéquation des politiques mises en place avec les besoins du territoire
- Capitaliser pour un essaimage efficient

Retrouvez l'ensemble de ces éléments sur le site du RTES, rubrique Actions/PTCE

Remerciements aux personnes interviewées et aux intervenants

Patricia Andriot, vice-présidente du RTES, ancienne vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne-Ardenne, **Henri Arévalo**, conseiller communautaire de la communauté d'agglomération du Sicoval, **Amélie Artis**, socio-économiste, Institut d'Études politiques, Grenoble, **Mathieu Barrois**, PDG de la SCIC Ôkhra, PTCE Matières et couleurs du Lubéron, **Stéphane Berdoulet**, La Cité PHARES - Pôle d'Hospitalité aux Activités à Rayonnement Ecologique et Solidaire, **Sylvie Billès**, directrice adjointe, communauté d'agglomération du Pays Voironnais, **Fabrice Borie**, directeur adjoint, Transfo, **Malika Bohem-Monnier**, responsable de service, Métropole Européenne de Lille, **Christiane Bouchart**, présidente du RTES, conseillère municipale en charge de l'économie sociale et solidaire, Ville de Lille, **Nathalie Brichlet**, chargée de mission économie, emploi, formation au syndicat mixte Avenir Dombes Saône, **Jean Briussel**, adjoint à la ville de Lauris, **Fanélie Carrey-Conte**, députée de Paris, vice-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée Nationale, **Nicolas Charléty**, ancien vice-président en charge de l'animation économique, communauté d'agglomération du Pays Voironnais, **Sylvie Chapron**, directrice du développement, Conseil général de Meurthe-et-Moselle, **Sylvie Chappelet**, chargée de mission ESS, conseil régional Limousin, **Philippe Chemla**, SCIC TETRIS, **Rachid Cherfaoui**, directeur de la maison de l'économie solidaire du Pays de Bray, **Katia Clot**, coordinatrice, le Damier, **Didier Cognon**, directeur de Tremplin 52, PTCE CIS 52, **Bérénice Dondeyne**, présidente de l'Adepes (PTCE le Périscope), **Jacques Faivre**, directeur, Savecom, **Elena Fernandes**, coordinatrice cluster Initiatives et Cité, Lille Métropole Solidaire, **Fanny Filancia**, coordinatrice Domb'Innov, **Geneviève Fontaine**, directrice du centre de recherches appliquées de TETRIS, **Laurent Fraisse**, socio-économiste, membre associé au LISE, **Agnès Gaigneux**, PTCE Le Multiple, **Estelle Garnier**, responsable du département Sciences humaines et sociales, agence pour l'innovation et le développement économique Champagne Ardenne, **Isabelle Ghoris**, cheffe de mission ESS, conseil général du Pas-de-Calais, **Jean Goût**, directeur du PTCE Les Ateliers de Castres, **Olivier Guckert**, président du PTCE Savecom, **Nathalie Guichard**, Communauté d'agglomération Clermont-Co, **Alain Hajjaj**, maire de La Verrière, **Dominique Hays**, directeur de projet à l'écopole alimentaire de la région d'Audruicq, **Coralie Hollard**, PTCE Les Ateliers de Castres, **Frédéric Huchette**, agent de développement territorial à la communauté de communes de la région d'Audruicq, **Jean Bernard Koechlin**, pôleS NOE, **Ana Larrègle**, chargée de mission ESS, communauté d'agglomération Plaine Commune, **Isabelle Laudier**, chercheuse pour la Caisse des Dépôts et Consignations (Institut CDC pour la recherche), **Philippe Lecluse**, co-président, Ecopya, **Colin Lemaître**, coordinateur, Culture et Coopération, **Aurélien Marand**, directrice du pôle ESS, région Lorraine, **Coralie Marcelo**, communauté d'agglomération du Pays Voironnais, **Frédéric Ménard**, président, la Coursive Boutaric, **Catherine Mengel**, chargée de mission ESS et insertion, conseil général de Meurthe-et-Moselle, **Raphaëlle Merlet**, directrice du CBE du Pays d'Ancenis, **Antoine Meurice**, directeur du Périscope, **Stéphane Montuzet**, directeur du CBE de Seignanx (Pôle de Coopération Economique, Sociale et Environnementale Sud Aquitain), **Jean Mougenot**, Pôle Sud-Aquitain, **Catherine Moulin**, maire de Faux la montagne (PTCE De fil en réseaux), **Patrick Pignard**, conseiller délégué à l'ESS du département Haute-Garonne, **Marc Richard**, Ecosolies, **David Revert**, conseiller municipal, ville de Trouville, **Karine Rivoal**, directrice de la politique de la ville, La Verrière, **Armand Rosenberg**, directeur du PTCE Dombes'Innov, **Clara Schmidt**, chargée de mission ESS, Métropole Européenne de Lille, **Hugues Sibille**, président du Labo de l'ESS, **Valérie Têtu**, chargée de mission ESS à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, **Frédéric Thomas**, De fil en réseaux, **Laurent Trogrlic**, vice-président du département de Meurthe-et-Moselle et président de la commission Economie de l'AdCF.

Les **Pôles Territoriaux de Coopération Economique** sont de formidables révélateurs de la capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire.

Mettant l'accent sur la coopération entre acteurs divers au service du développement des territoires, explorant de nouvelles formes d'activités et d'emplois, expérimentant de nouvelles formes de gouvernance, ils sont sans aucun doute précurseurs de nouveaux modes de développement socio-économiques. Les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer pour contribuer à l'émergence et au développement de ces démarches, inscrites prochainement dans la loi sur l'économie sociale et solidaire.

Après la réalisation de premiers « Repères » en 2013, sur la base d'une étude confiée à l'Atelier Coopératif, le RTES présente ici une actualisation de ces « Repères » réalisée au cours du premier trimestre 2016. Ils sont destinés aux élus, techniciens des collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire et à leurs partenaires, ainsi qu'à l'ensemble des personnes intéressées par des dynamiques de coopération économique dans les territoires au service d'un développement local solidaire durable.

Ces « Repères » ont pour objectif principal de favoriser l'implication des collectivités locales et de faciliter la reconnaissance et le soutien aux PTCE dans les politiques publiques au niveau local et national.

Ils sensibilisent et donnent à voir, ils proposent des points de vue et des analyses sur les freins et leviers de ces développements. Des « Repères » pour renforcer et outiller le développement des coopérations économiques, en se gardant de toute vision normative pour laisser libre cours à la créativité de chaque territoire.

www.rtes.fr

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale associant le Labo de l'ESS, le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES), le réseau COORACE, le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES), et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES).



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique

**DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE À
L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE**



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

SECRETARIAT D'ÉTAT
AU COMMERCE,
À L'ARTISANAT,
À LA CONSOMMATION
ET À L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE